



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Perceptions et connaissances concernant le blanchiment d'argent, la fraude et la cybersécurité

Constatations du rapport intégré définitif

Préparé à l'intention du Centre de coordination de la criminalité financière
(Sécurité publique Canada)

Nom de la firme de recherche : LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS INC.

Numéro de contrat : CW2274226

Valeur du contrat : 98 055,75 \$ (TVH incluse)

Date d'attribution des services : 17 février 2023

Date de livraison des services : 17 juillet 2023

Numéro d'enregistrement : ROP 134-22

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec ps.communications-communications.sp@canada.ca

This report is also available in English

Canada 

Perceptions et connaissances concernant le blanchiment d'argent, la fraude et la cybersécurité

Rapport final

Préparé pour le Centre de coordination de la criminalité financière (Sécurité publique Canada)

Nom du fournisseur : **LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS INC.**

Date : Juillet 2023

Cette recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne mené par Les Associés de recherche EKOS inc. pour le compte de Sécurité publique Canada. Cette étude a été menée en mars 2023 auprès de 2 008 Canadiens âgés de 18 ans ou plus.

This publication is also available in English under the title: Perceptions and Knowledge of Money Laundering, Fraud and Cyber Security.

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales. Pour toute autre utilisation, veuillez obtenir au préalable une autorisation écrite de Services publics et Approvisionnement Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Services publics et Approvisionnement Canada à tpsgc.questions-questions.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca ou à :

Direction générale des Communications
Services publics et Approvisionnement Canada
Portage III Tour A
16A1-11 rue Laurier
Gatineau QC K1A 0S5

Numéro de catalogue : PS18-77/2023F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-49688-7

Publications connexes (numéro d'enregistrement : ROP 134-22)

Numéro de catalogue : PS18-77/2023E-PDF (English report)

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-49687-0

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2023

TABLES DES MATIÈRES

Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	4
Sommaire	5
A. Contexte et objectifs	5
B. Méthodologie	5
C. Principales constatations	7
D. Note aux lecteurs	14
E. Valeur du contrat	15
F. Certification de neutralité politique	15
Résultats détaillés	16
A. Compréhension de la criminalité financière	16
B. Campagnes de sensibilisation du public sur la criminalité financière	34
C. Efforts du gouvernement pour lutter contre la criminalité financière	48
D. Compréhension du crime organisé	57
Annexes	72
A. Détails méthodologiques	72
B. Questionnaire	76
C. Guide du modérateur	88

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de réponse

Tableau 2 : Tableau démographique

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Portée perçue du problème

Graphique 2 : Direction de la tendance au Canada

Graphique 3 : Portée perçue dans sa propre région

Graphique 4 : Exposition personnelle signalée

Graphique 5 : Exposition personnelle attendue

Graphique 6 : Sensibilisation à la criminalité financière

Graphique 7 : Efficacité perçue des campagnes de sensibilisation du public

Graphique 8 : Recherche d'informations sur la criminalité financière

Graphique 9 : Sources d'information sur la criminalité financière

Graphique 10 : Perception de la préparation personnelle pour faire face à une menace

Graphique 11 : Importance perçue d'informer le public

Graphique 12 : Sensibilisation aux efforts déployés par le gouvernement pour lutter contre la criminalité financière

Graphique 13 : Connaissance des organisations gouvernementales impliquées dans la lutte contre la criminalité financière

Graphique 14 : Efficacité perçue des efforts du gouvernement pour lutter contre la criminalité financière

Graphique 15 : Indicateurs de rendement perçus comme utiles

Graphique 16 : Caractéristiques perçues du crime organisé

Graphique 17 : Activités associées au crime organisé

Graphique 18 : Portée perçue du problème

Graphique 19 : Portée perçue dans sa propre région

Graphique 20 : Tendance perçue dans le crime organisé

Graphique 21 : Fréquence de la recherche d'information sur le crime organisé

Graphique 22 : Groupes touchés perçus

Graphique 23 : Importance perçue des efforts du gouvernement

Graphique 24 : Sources d'information sur le crime organisé

SOMMAIRE

A. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les crimes financiers, qui peuvent inclure le blanchiment d'argent et la fraude, ont de graves répercussions économiques, sociales et psychologiques. Les crimes financiers sont souvent complexes, bien organisés et transnationaux par nature, et sont souvent utilisés pour financer des activités comme le trafic d'armes à feu et de drogues, l'exploitation sexuelle et la cybercriminalité.

À l'heure actuelle, il existe une compréhension limitée de la sensibilisation, des connaissances et des préoccupations du public canadien à l'égard du blanchiment d'argent et d'autres crimes financiers, ou de la perception du public canadien par rapport aux façons dont les efforts du gouvernement fédéral atténuent les crimes financiers. Cette recherche sur l'opinion publique vise à recueillir des informations sur :

- les connaissances, la sensibilisation et la perception du public canadien à l'égard du blanchiment d'argent, de la fraude, de la cybersécurité et du crime organisé en tant que problèmes qui touchent leur collectivité et la société canadienne en général;
- les connaissances du public canadien à l'égard des politiques publiques fédérales relative au blanchiment d'argent, à la fraude, à la cybersécurité et au crime organisé, ou de l'efficacité perçue de ces politiques.

B. MÉTHODOLOGIE

Sondage

Un sondage national en ligne a été mené entre le 11 et le 28 mars 2023 auprès de 2 008 Canadiens âgés de 18 ans et plus (consultez le tableau 1 de l'annexe A pour obtenir des détails sur l'âge, la région et d'autres caractéristiques démographiques de l'échantillon final). La plupart des répondants au sondage ont répondu en ligne après avoir reçu une invitation par courriel, bien qu'un petit segment ont répondu par téléphone. L'échantillon probabiliste recruté de façon aléatoire présente une marge d'erreur¹ de +/- 2,2 %. La marge d'erreur des segments clés (âge, région, genre, niveau de scolarité, etc.) de l'échantillon oscille entre +/- 4 % et +/- 8 %. Pour veiller à ce que la confidentialité ne soit pas compromise, et en raison d'une

¹ Niveau de précision associé à chaque segment de l'échantillon pour lequel les résultats sont isolés dans le sondage (c.-à-d. que les résultats devraient se situer dans cette fourchette 19 fois sur 20).

imprécision plus élevée (c.-à-d. la marge d'erreur) associée à la petite taille des échantillons, les résultats n'ont pas été isolés pour les segments regroupant moins de 80 réponses. La source de l'échantillon est le panel interne *Probit*, qui se compose de Canadiens et Canadiennes recrutés au hasard². Le questionnaire du sondage était fourni en ligne ainsi que par téléphone dans les deux langues officielles. La durée moyenne du sondage était de 11 minutes en ligne et de 16 minutes par téléphone. Le taux de réponse global au sondage a été de 31 %. L'annexe A présente de plus amples détails sur la méthodologie du sondage.

Groupes de discussion

Neuf discussions en ligne ont eu lieu sur une période de deux semaines entre le 24 mai et le 7 juin 2023. Les participants ont été recrutés pour représenter une région plutôt qu'une ville en particulier. Huit participants ont été recrutés pour assister à chaque discussion en utilisant un échantillon de membres issus du panel en ligne *Probit* qui ont répondu au sondage en ligne dans le premier volet de l'étude, tout en veillant à ce qu'il y ait un mélange de participants en terme de sexe et d'âge. Les groupes ont été organisés en fonction des points de vue exprimés par les participants dans le sondage traitant la gravité de la criminalité financière au Canada à l'heure actuelle (le questionnaire de recrutement est fourni à l'annexe A). Les participants ont participé à une réunion vidéo sur Zoom pour discuter de façon générale de leurs perceptions par rapport à la criminalité financière et au crime organisé, ainsi que de leur utilisation de l'information et de leurs perceptions des efforts du gouvernement pour lutter contre la criminalité financière.

Sept des neuf groupes ont été menés en anglais, alors que les deux groupes tenus avec des résidents du Québec se sont déroulés en français. Parmi les 71 participants recrutés, 50 ont assisté à une discussion³. Chaque groupe de discussion durait environ 90 minutes. Les participants recevaient un incitatif de \$120 pour leur participation. Les enregistrements vidéo, les notes des enquêteurs et les observations tirées des groupes de discussion sont la base de l'analyse et la communication des résultats.

² Les panélistes de *Probit* sont sélectionnés pour former une base de sondage hybride et sont recrutés sur des téléphones cellulaires et des lignes terrestres à l'aide d'un système à composition aléatoire.

³ Un répondant a été écarté en raison de la forte participation au sein du groupe et un autre n'a pas pu participer après avoir ouvert une session.

C. PRINCIPALES CONSTATATIONS

Compréhension de la criminalité financière

Les résultats de l'étude suggèrent que les Canadiens ont une bonne compréhension de la nature de la criminalité financière et de la gravité croissante de ce problème dans la société.

Les participants des groupes de discussion étaient invités à décrire les types d'activités qui leur viennent à l'esprit lorsqu'ils pensent à la criminalité financière. Les activités les plus souvent mentionnées sont les escroqueries en ligne ou par téléphone, suivies de la fraude, de l'extorsion et du blanchiment d'argent, chacune impliquant une tromperie pour un gain financier. Certains participants affirment que la criminalité financière se distingue des autres types de criminalité en ce sens qu'elle est difficile à détecter et qu'il est ardu d'intenter une action parce que les auteurs, et même les victimes, peuvent être difficiles à identifier.

Les participants des groupes de discussion affirment de façon presque unanime qu'un large éventail de personnes commettent des crimes financiers. Plusieurs d'entre eux déclarent que les criminels représentent tous les groupes de personnes, qu'il s'agisse de simples individus ou de grands groupes organisés, et même de sociétés ou de pays.

Dans le sondage, la description de la criminalité financière fournie aux répondants comprenait la fraude, le blanchiment d'argent, la cybersécurité et la criminalité en col blanc. Interrogés sur la mesure dans laquelle ces crimes financiers existent au Canada, la plupart des Canadiens croient qu'il s'agit d'un problème grave (25 %) ou important (43 %). De plus, 56 % croient que la prévalence de la criminalité financière a augmenté de façon significative au Canada au cours des dix dernières années. Dans l'ensemble, la plupart des Canadiens sont d'avis que la criminalité financière existe dans une très grande mesure ou dans une grande mesure au Canada (68 %) ou dans leur province (62 %). Ils sont moins nombreux à penser que la criminalité financière existe dans leur collectivité : 29 % croient que c'est le cas dans une grande ou très grande mesure et 32 % dans une certaine mesure, bien que 28 % estiment qu'elle n'existe pas du tout ou seulement dans une faible mesure.

Les résultats du sondage varient le plus souvent selon le groupe d'âge, les personnes de 55 ans ou plus étant plus susceptibles que les plus jeunes de considérer la criminalité financière comme un problème important ou grave, qui augmente au fil du temps et qui survient fréquemment dans leur collectivité. Les personnes âgées de moins de 45 ans sont moins enclines à considérer la criminalité financière de cette manière. Fait intéressant, le Centre antifraude du Canada (CAFC) indique dans son rapport annuel de 2021 que les fraudeurs qui

commettent une extorsion ciblent de plus en plus les Canadiens vulnérables et âgés, qui sont également de plus en plus la cible de la criminalité liée au vol d'identité⁴. La perte totale en dollars attribuable à la fraude pour les Canadiens âgés de plus de 60 ans, a également augmenté de 164 % entre 2020 et 2022.

La moitié des répondants du sondage déclare avoir été victimes (20 %) ou connaissent une personne ayant été victime (31 %) d'un crime financier. De nombreux répondants (44 %) estiment ne pas être susceptibles d'être victimes de criminalité financière au cours de l'année à venir. Cependant, environ un sur quatre croit qu'il est moyennement probable (27 %) ou probable (22 %) que cela se produise. Seul un Canadien sur cinq (26 %) se sent préparé pour faire face aux menaces de criminalité financière. Dans les résultats du sondage, le taux de personnes ayant déclaré avoir été victimes d'un crime financier est plus bas chez les répondants âgés de 65 ans ou plus. En revanche, les moins de 35 ans représentent le groupe d'âge le moins susceptible de penser qu'ils seront touchés par un tel crime à l'avenir, et aussi les moins enclins à croire être préparés pour faire face à une telle menace. La plupart des participants des groupes de discussion disent se sentir relativement bien préparés pour faire face à une menace et essaient d'être toujours vigilants, particulièrement en raison de la nature en constante évolution des tentatives d'escroquerie. Certains d'entre eux, cependant, soutiennent se sentir assez vulnérables et mal préparés.

Répercussions et segments de la société

De nombreux Canadiens ont l'impression que tout le monde subit les répercussions de la criminalité financière, même si certains segments de la société peuvent les ressentir plus fréquemment ou plus profondément.

Les résultats du sondage indiquent que la plupart des Canadiens croient que la criminalité financière existe dans une grande mesure au Canada (68 %) ou dans leur province (62 %). Ils sont moins nombreux à être d'avis que la criminalité financière existe dans leur propre collectivité : 29 % croient que c'est le cas dans une large mesure et 32 % dans une certaine mesure, bien que 28 % estiment qu'elle n'existe que dans une faible mesure (24 %) ou pas du tout (4 %). Plusieurs participants des groupes de discussion conviennent qu'il y a des criminels qui commettent des crimes financiers dans leur collectivité, dans leur province, au Canada et dans d'autres pays. Quelques-uns évoquent des escroqueries de centres d'appels de plus grande envergure provenant d'autres pays. Certains participants disent penser que les activités de la criminalité financière ont lieu principalement dans les grands centres urbains. Quelques

⁴ Centre antifraude du Canada, Rapport annuel, 2021.

résidents de petites collectivités disent ne pas se sentir particulièrement touchés par cette question.

Les participants des groupes de discussion décrivent les répercussions de la criminalité financière, y compris la perte d'argent, avec des conséquences qui sont parfois de grande portée, comme une perte importante d'actifs ou un vol d'identité. Ils parlent également des perturbations et du stress que cause la criminalité financière, laquelle peut nuire à leur cote de crédit et exiger des efforts considérables pour corriger les problèmes auprès de banques et de diverses organisations. L'autre domaine principal où les victimes ressentent les répercussions est décrit comme la perte de confiance dans son propre jugement ainsi que dans des institutions et systèmes, comme les organisations financières.

De nombreux participants des groupes de discussion affirment que certains segments de la société sont plus ciblés que d'autres, comme les personnes âgées, les nouveaux arrivants au Canada et les jeunes. D'autres croient que tout le monde paie pour la criminalité financière en raison de la perte d'argent, de l'augmentation des prix et de la perte de confiance dans les organisations et les services sur lesquels les consommateurs comptent. Les participants des groupes de discussion font mention de la stigmatisation associée au fait d'être victime d'un crime financier, décrivant l'embarras de « tomber dans le panneau » d'une arnaque. Certains suggèrent que des personnes peuvent juger les victimes, ou que celles-ci peuvent se juger elles-mêmes, se considérant comme pas suffisamment vigilantes ou informées. D'autres participants soutiennent toutefois que les tentatives d'escroquerie deviennent de plus en plus sophistiquées, qu'elles sont plus difficiles à repérer et que les victimes ne devraient pas se tenir pour responsable. Certains sont également d'avis que cette stigmatisation peut mener à un manque de signalement et des occasions manquées de mettre au jour la criminalité financière, d'apprendre à ce sujet, ou encore de la prévenir ou d'y mettre fin.

Campagnes de sensibilisation du public

La recherche proactive de renseignements sur la criminalité financière n'est peut-être pas le choix évident pour la plupart des Canadiens, bien que de nombreux Canadiens soient incités à rechercher de l'information lorsqu'ils sont confrontés à une menace.

Deux répondants du sondage sur cinq (40 %) se souviennent d'annonces publiques du gouvernement fédéral informant les Canadiens de la criminalité financière, y compris de ce qu'elle est, des types d'activités que cela comprend, de la menace qu'elle représente et de la façon de s'en protéger. Parmi ces répondants, plus de la moitié (54 %) estime que les campagnes sont moyennement efficaces, et 14 % qu'elles sont efficaces. Plus d'un répondant

sur quatre (28 %) est d'avis qu'elles ne sont pas efficaces. L'efficacité perçue est plus élevée chez les gens âgés de 65 ans et plus.

Informer les Canadiens sur la criminalité financière est considéré comme un rôle important pour le gouvernement du Canada, mais il peut y avoir des preuves contradictoires quant à savoir si les Canadiens considèrent actuellement le gouvernement comme une source évidente ou viable.

Près de quatre Canadiens sur dix (38 %) ont cherché à obtenir des renseignements sur la criminalité financière, particulièrement les répondants âgés de moins de 35 ans (46 %). Le plus souvent, les sources d'information utilisées sont des renseignements produits par le gouvernement (56 % de ceux qui ont recherché des informations), ou encore trouvés sur Google – ou lors de recherches sur Internet en général (55 % de ceux qui ont recherché des renseignements) – ou dans des médias traditionnels (43 % de ceux qui ont recherché des informations). Il y a une plus grande tendance vers les sources en ligne chez les répondants âgés de moins de 35 ans. Peu de participants des groupes de discussion disent avoir recherché de façon proactive des renseignements sur la criminalité financière. Cependant, certains d'entre eux ont été incités à rechercher de l'information en réaction à des tentatives de criminalité financière auxquelles eux ou des membres de leur cercle social ont été confrontés relativement à une escroquerie en ligne ou téléphonique dont ils ont entendu parler. Lors de la recherche d'informations sur les escroqueries, de nombreux participants disent se fier à des moteurs de recherche en ligne comme Google. Hormis l'utilisation du site Web de l'ARC à cette fin précise, seuls quelques-uns disent s'être adressés à des sources gouvernementales pour obtenir des renseignements généraux sur la criminalité financière. De plus, certains participants des groupes de discussion affirment qu'ils ne penseraient pas à consulter un site Web du gouvernement parce qu'ils ne sauraient pas où chercher, parce qu'ils ne voient pas le gouvernement comme une source pour ce type d'information ou parce qu'ils trouvent que les sites Web du gouvernement sont difficiles à utiliser pour obtenir des informations claires et concises.

Malgré cela, environ deux répondants sur trois sont d'avis qu'il est important que le gouvernement fédéral informe les Canadiens de divers aspects de la criminalité financière. Ces aspects comprennent la nature de la fraude, du blanchiment d'argent, de la cybercriminalité et des crimes en col blanc au Canada (70 % croient que c'est important), les endroits où obtenir de l'information sur cette question (69 %) et les mesures que prend le gouvernement à l'égard de la fraude, du blanchiment d'argent, de la cybercriminalité et des crimes en col blanc (64 %). Les répondants âgés de 55 ans et plus ont plus tendance à déclarer qu'il est important que le gouvernement fédéral informe les Canadiens, alors que les moins de 35 ans sont moins enclins

à croire cela. Conformément aux résultats du sondage, la plupart des participants des groupes de discussion estiment qu'il est important que les Canadiens sachent ce que le gouvernement fait pour éduquer le public. Quelques-uns déclarent que certains groupes ou sujets précis devraient être abordés. Notamment, il faudrait informer les aînés et en dire plus au public sur les cryptomonnaies. Quelques participants affirment qu'ils aimeraient notamment savoir comment et où signaler les tentatives d'escroquerie.

Efforts du gouvernement pour lutter contre la criminalité financière

Relativement peu de Canadiens connaissent les principales sources du gouvernement du Canada, et l'efficacité perçue des efforts du gouvernement est moyenne, probablement parce que les Canadiens ne sont pas informés des efforts que déploie le gouvernement.

Selon les résultats du sondage, un Canadien sur quatre (25 %) est au courant des efforts que déploie le gouvernement fédéral pour lutter contre la criminalité financière. Ils connaissent certaines des mesures adoptées par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) (67 %), par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) (60 %), par la Direction des enquêtes criminelles de l'Agence du revenu du Canada (39 %) et par le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) (31 %).

L'efficacité perçue des efforts que déploie le gouvernement pour lutter contre la criminalité financière est faible dans les résultats du sondage, puisque seulement 6 % estiment qu'ils sont efficaces, bien que 32 % croient que ces efforts sont moyennement efficaces. Dans les groupes de discussion, certains participants disent avoir l'impression que le gouvernement n'en fait pas assez à cet égard. Certains participants croient que le gouvernement prend des mesures pour lutter contre les escroqueries, mais qu'il fait moins d'efforts, ou qu'il obtient moins de succès, dans les domaines du blanchiment d'argent et d'autres crimes d'entreprise de plus grande envergure. Certains affirment que leur propre expérience concernant le volume des escroqueries suggère que les progrès sont limités ou insuffisants. De nombreux participants soulignent que la criminalité financière n'est pas une priorité assez élevée, en particulier pour la police.

Dans le sondage, les deux principaux indicateurs qui, selon les Canadiens, permettent de mesurer les efforts de lutte contre le blanchiment d'argent sont le nombre de condamnations (48 %) et le nombre de cas où des activités ont été arrêtées (46 %). De nombreux participants des groupes de discussion proposent aussi diverses statistiques pour démontrer le rendement du gouvernement, comme le nombre de crimes découverts, le nombre de cas ayant fait l'objet

d'une enquête, le nombre d'accusations portées ou de cas ayant fait l'objet de poursuites, le nombre de condamnations et la nature des peines imposées.

Compréhension du crime organisé

Les Canadiens ont possiblement une vision quelque peu étroite du crime organisé. Néanmoins, ils le considèrent comme un problème grave dans la société canadienne.

Selon le Code criminel, le crime organisé est défini comme une organisation criminelle désigne un groupe composé d'au moins trois personnes se trouvant au Canada ou à l'étranger, qui travaillent ensemble pour commettre un crime grave; c'est-à-dire un acte criminel dont l'objectif est d'obtenir un avantage matériel ou financier⁵. Dans le sondage, la plupart des Canadiens interrogés associent le crime organisé aux gangs (81 %), à la mafia (71 %) et à des activités constituant des crimes de nature prédatrice (70 %). Les types d'activités que les participants des groupes de discussion associent au crime organisé comprennent le blanchiment d'argent, la production et la vente de drogues, et la traite de personnes, tout comme des opérations de plus grande envergure, bien coordonnées et à plusieurs niveaux. Plus de la moitié des répondants (56 %) estime que le crime organisé est de nature violente, ce qui est en harmonie avec les participants des groupes de discussion associant le crime organisé à des organisations puissantes et violentes. Comparativement à la définition du crime organisé du Code criminel, les résultats du sondage et des groupes de discussion suggèrent une perception plus étroite du public à l'égard du crime organisé.

La plupart sont d'avis que le crime organisé est un problème important (41 %) ou très grave (22 %). Le crime organisé est perçu comme étant fréquent au Canada (66 %) et dans la province des répondants (61 %). Cependant, comme pour la criminalité financière, moins de gens croient que le crime organisé est fréquent dans leur collectivité. Certains participants des groupes de discussion déclarent que le crime organisé provient du Canada, d'autres sont d'avis qu'il vient d'autres pays. Souvent, les participants croient que le crime organisé du Canada est exploité à partir de grandes villes comme Toronto, Vancouver et Montréal. Par conséquent, plusieurs participants estiment ne pas être touchés par le crime organisé puisqu'il n'y en a pas dans leur collectivité. Comparativement à la criminalité financière, moins de gens pensent que le crime organisé est en hausse. Pourtant, deux personnes sur trois (69 %) supposent que le crime organisé a augmenté au cours des dix dernières années.

⁵ <https://www.criminal-code.ca/criminal-code-of-canada-section-467-1-1-definition-of-criminal-organization/index.html>.

Comme pour les perceptions à l'égard de la criminalité financière en général, de nombreux Canadiens croient que certains segments de la société sont possiblement plus vulnérables aux répercussions du crime organisé.

Les résultats du sondage indiquent que la plupart des Canadiens (70 %) croient que tous les membres du grand public sont touchés par le crime organisé, bien que certains soient d'avis que certains groupes sont plus touchés (p. ex., les personnes âgées et les enfants, respectivement selon 60 % et 34 % des répondants). Faisant écho aux résultats du sondage, les participants des groupes de discussion sont divisés quant à savoir les personnes que cible le crime organisé.

Comme pour la criminalité financière en général, le manque de sensibilisation et de recherche active d'information est semblable pour le crime organisé.

Seule une personne sur quatre (27 %) a recherché des renseignements sur le crime organisé, particulièrement parmi le groupe d'âge des moins de 35 ans (33 %). Les sources d'information les plus courantes sont le gouvernement (53 %) et les médias traditionnels (52 %).

Reflétant les points de vue sur le rôle du gouvernement dans la lutte contre la criminalité financière, les Canadiens comprennent l'importance des efforts que déploie le gouvernement pour lutter contre le crime organisé et pour informer les Canadiens, en particulier lorsque certains groupes vulnérables sont possiblement à risque.

Presque tous les répondants du sondage croient qu'il est important que le gouvernement fédéral déploie des efforts pour lutter contre le crime organisé au Canada. Le crime organisé est plus souvent perçu comme une menace importante et croissante parmi les répondants du sondage âgés de 55 ans et plus. Le point de vue général exprimé par les participants des groupes de discussion est que le public devrait être informé afin de rester vigilant et à jour par rapport à ce qui se passe dans leur collectivité. En particulier, lorsque les activités comprennent la traite de personnes et l'exploitation d'enfants, certains participants sont d'avis que le public devrait être informé de toutes les activités qui ciblent des groupes vulnérables de la société et en tirent parti.

D. NOTE AUX LECTEURS

Les résultats détaillés de l'étude sont présentés dans les sections ci-dessous. Les résultats globaux sont présentés dans la section principale du rapport et sont normalement appuyés par un graphique ou une présentation tabulaire. Des textes à puces sont également utilisés pour mettre en évidence des différences statistiques importantes entre des sous-groupes de répondants. Si aucune différence n'est soulignée dans le rapport, cela signifie que la différence n'est statistiquement pas considérable⁶ par rapport aux résultats globaux, ou que cette différence est considérée comme beaucoup trop faible pour être digne de mention. Les résultats pour la proportion de répondants de l'échantillon qui ont répondu « je ne sais pas » ou qui n'ont pas fourni une réponse peuvent ne pas être indiqués dans la représentation graphique des résultats dans tous les cas, particulièrement lorsqu'ils ne sont pas appréciables (p. ex., 10 % ou moins). Aussi, il est possible que les résultats ne donnent pas 100 % en raison des arrondissements. De même, certains totaux de pourcentages pour deux réponses peuvent ne pas sembler corrects en raison de l'arrondissement. Le questionnaire de sondage programmé se trouve à l'annexe B.

Conformément à l'article 10.2.3 des Normes pour la recherche sur l'opinion publique de Services publics et Approvisionnement Canada, « une recherche qualitative est conçue pour révéler une vaste gamme d'opinions et d'interprétations, plutôt que pour mesurer le pourcentage de la population cible ayant un point de vue particulier. Les résultats des groupes de discussion qualitatifs ne doivent pas être utilisés pour estimer la proportion numérique ou le nombre de personnes de la population ayant un point de vue en particulier puisqu'ils ne sont pas statistiquement extrapolables »⁷. Dans le but d'éviter de donner l'impression que ces résultats peuvent être extrapolés à l'ensemble de la population, des termes comme « quelques-uns », « certains » et « la plupart » sont utilisés pour indiquer de manière générale des points de vue plutôt que des pourcentages précis. Afin d'assurer une compréhension mutuelle des termes utilisés dans l'analyse, les lignes directrices suivantes ont été utilisées pour analyser et produire des rapports sur les résultats des participants :

« Quelques participants » = au moins deux personnes, mais moins de 25 %;

« Certains participants » = 25 à 49 %;

« Plusieurs participants » = 50 à 75 %;

⁶ Dans la mesure du possible, un test du chi carré et un test T standard ont été mis en application. Les différences notées étaient importantes dans une proportion de 95 pour cent.

⁷ Services publics et Approvisionnement Canada. [Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – recherche qualitative](#). Dernière mise à jour : Printemps 2019.

« La plupart des participants » = plus de 75 %.

Il ne faut pas perdre de vue, lors de la lecture du présent rapport, que les constatations issues des groupes de discussion sont de nature qualitative et qu'elles sont davantage conçues pour fournir un contexte que pour mesurer des pourcentages de la population cible. Ces résultats ne sont pas conçus pour estimer la proportion numérique ou le nombre de personnes de la population qui a une opinion particulière, car ils ne sont pas prévisibles statistiquement parlant.

E. VALEUR DU CONTRAT

La valeur du contrat du projet de sondage d'opinion publique est de 98 055,75 dollars (TVH incluse).

F. CERTIFICATION DE NEUTRALITÉ POLITIQUE

À titre de cadre supérieur des Associés de recherche EKOS Inc., j'atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada exposées dans la Politique sur les communications et l'image de marque et dans la Directive sur la gestion des communications. En particulier, les documents remis ne contiennent pas de renseignements sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé par :



Susan Galley (Vice-présidente)

RÉSULTATS DÉTAILLÉS

A. COMPRÉHENSION DE LA CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

Impressions sur la criminalité financière

Groupes de discussion

Les répondants des groupes de discussion étaient interrogés sur les types d'activités auxquelles ils pensent lorsqu'il est question de criminalité financière. Cinq thèmes clés émergent de cette question. Le plus souvent, les participants mentionnent des escroqueries conçues pour soutirer de l'argent à des Canadiens. Certains font mention de cybercriminalité, tandis que d'autres évoquent des escroqueries au téléphone ou par SMS, de la fraude et de l'extorsion, y compris des menaces concernant la sécurité d'un membre de leur famille, ainsi que des menaces à la sécurité personnelle ou à toute autre tactique fondée sur la peur. Le troisième domaine le plus fréquemment mentionné est le blanchiment d'argent, souvent soulevé dans le contexte d'organisations et d'opérations de plus grande envergure. Quelques-uns mentionnent précisément des crimes en col blanc, y compris l'évasion fiscale ou les conflits d'intérêts. Quelques-uns parlent également de vol d'identité avec un objectif précis, bien que la plupart affirment que la criminalité financière se caractérise par une activité illégale visant à soutirer frauduleusement de l'argent à des Canadiens.

Obtenir de quelque façon que ce soit de l'argent illégalement. La cybersécurité, l'obtention de renseignements bancaires en dupant des gens, en ligne ou au téléphone.

D'une part, ce sont les crimes en col blanc, comme le vol de salaire et le délit d'initié. D'autre part, ce sont les escroqueries pour piéger des gens moins avertis.

J'ai reçu des courriels d'arnaque qui incluent un faux lien menant à un site Web où vous pouvez vous faire voler vos informations bancaires.

Le blanchiment d'argent est le plus grand crime financier, qu'il s'agisse de fonds illicites provenant des casinos et des jeux d'argent ou de vol d'identité.

Lors de la description des différentes formes d'activités, certains participants mentionnent spécifiquement l'utilisation de cartes-cadeaux, de cartes de crédit ou de cryptomonnaies. Quelques autres pensent à des activités bancaires, comme des virements électroniques.

Plusieurs évoquent des activités où les escrocs se présentent faussement comme une organisation légitime qui est un fournisseur de services bien connu. Parmi les exemples, mentionnons Bell Canada, Hydro et les banques en général. Plusieurs d'entre eux font également mention d'escroqueries conçues pour représenter faussement l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Des appels menaçants à des personnes âgées où ils prétendent représenter l'ARC, des courriels frauduleux disant que vous avez hérité d'argent. Dernièrement, j'ai reçu plus de courriels disant que j'avais gagné une carte-cadeau.

La plupart des crimes financiers s'en prennent aux personnes âgées ou à n'importe qui. Il s'agit d'escroqueries liées à quelqu'un qui est en prison et à des demandes d'argent. Il y a des gens qui appellent pour dire qu'ils représentent une banque ou une carte de crédit, et ils veulent que vous envoyiez de l'argent et des codes cadeaux. Les gens perdent beaucoup d'argent.

Des escroqueries, des tactiques pour cacher de l'argent à l'étranger afin d'éviter de payer des impôts et d'autres crimes en col blanc. Des menaces sollicitant l'envoi d'argent pour éviter de courir un danger. Des courriels frauduleux. Tout ce qui permet de soutirer de l'argent qui ne vous appartient pas.

Parfois, les gens reçoivent même des messages texte qui semblent provenir d'une source légitime, comme Hydro [...], mais il s'agit en fait d'une arnaque où ils essaient d'obtenir vos informations.

Lorsqu'on leur demande ce qui différencie la criminalité financière des autres types de criminalité, beaucoup de répondants déclarent qu'il s'agit de crimes motivés simplement par un gain financier (c'est-à-dire le fait de soutirer de l'argent à des gens par le biais d'activités illégales). Certains ajoutent aussi qu'ils considèrent que certaines activités qui ne sont pas techniquement illégales entrent également dans une définition large de la criminalité financière ou estiment qu'elles devraient également être considérées comme des crimes financiers. Parmi ces exemples, mentionnons l'évasion fiscale ou les fausses déclarations sur la valeur de certains services par rapport à des gains qui sont gonflés ou incorrects.

Le but est de gagner de l'argent ou de duper quelqu'un par rapport à son argent plutôt que de recourir à la violence.

Des escroqueries liées à l'hypothèque. Des agents hypothécaires intensifient les demandes afin que plus de gens soient approuvés pour l'obtention d'un prêt hypothécaire.

De l'évasion fiscale est commise par des particuliers, mais encouragée par des professionnels de la finance qui en profitent également.

Quelques-uns sont d'avis que la criminalité financière est différente des autres crimes dans le sens qu'elle est plus difficile à détecter et qu'il est plus ardu d'intenter une poursuite. Quelques participants expliquent en outre qu'il est difficile de savoir qui sont les auteurs et les victimes, et que la criminalité financière ne peut être dénoncée. Ces participants font remarquer que certaines victimes ne savent peut-être pas qu'elles ont été arnaquées. Ainsi, selon quelques observateurs, la criminalité financière diffère des crimes violents, où la nature de l'activité, la victime et l'auteur semblent plus évidents ou simples.

La seule différence que je vois dans la criminalité financière par rapport aux autres crimes est qu'il est très difficile d'en identifier l'auteur. Elle est donc assez difficile à cerner.

C'est plus un crime sans visage, comme [description d'un incident au casino], où il y avait beaucoup de blanchiment d'argent, mais la réaction a été moins forte parce que personne ne voulait être visé (c.-à-d. être blessé ou tué), alors tout le monde fait comme si de rien n'était.

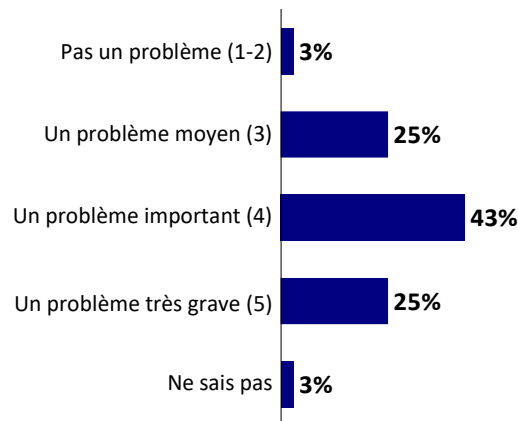
Il est moins évident de savoir qui sont les victimes. Dans le cas de crimes violents, la victime est plus évidente, alors que dans les crimes financiers, elle est plus confuse. Certaines victimes peuvent même ne pas se rendre compte qu'elles sont des victimes.

Portée perçue du problème

Sondage

Tout au long du sondage, les répondants étaient interrogés sur leurs connaissances et perceptions par rapport à la criminalité financière, dont la description comprenait la fraude, le blanchiment d'argent, la cybersécurité et la criminalité en col blanc. Deux Canadiens sur trois (68 %) considèrent la criminalité financière comme un problème important (43 %) ou très grave (25 %). Une personne sur quatre (25 %) y voit un problème moyen.

Graphique 1 : Portée perçue du problème



Q1. Selon vous, à quel point les crimes financiers, y compris la fraude, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et le crime en col blanc, constituent-ils un grand problème au Canada à l'heure actuelle?

Base : n=2008

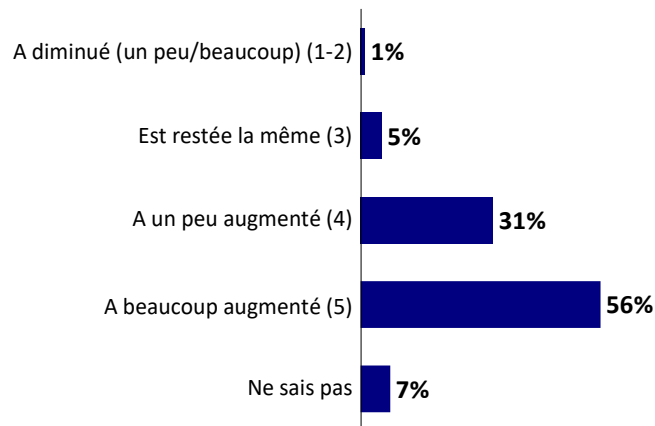
- Les personnes qui ont été directement victimes d'un crime financier ou qui connaissent quelqu'un qui l'a été sont plus susceptibles de considérer qu'il s'agit d'un problème important ou très grave (77 % et 74 %, respectivement, contre 58 % chez ceux qui n'ont pas vécu cette expérience).
- Même si les membres des groupes plus âgés ne sont pas plus susceptibles d'avoir été victimes de crimes financiers, les gens âgés de 55 ans ou plus ont plus tendance à considérer la criminalité financière comme un problème important ou très grave (76 %). Les personnes âgées de moins de 45 ans sont moins enclines à croire cela (60 %), bien qu'elles ne soient pas moins susceptibles d'avoir été des victimes par le passé.

Direction de la tendance au Canada

Sondage

Il est presque universellement admis que la criminalité financière a augmenté par rapport à ce qu'elle était il y a dix ans, 56 % des répondants estimant qu'elle a beaucoup augmenté et 31 % affirmant qu'elle a un peu augmenté.

Graphique 2 : Direction de la tendance au Canada



Q1b. Pensez-vous que la criminalité financière (y compris la fraude, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et le crime en col blanc) a augmenté ou diminué au Canada par rapport à il y a dix ans?

Base : n=2008

- Les personnes qui ont été victimes d'un crime financier ou qui connaissent quelqu'un qui l'a été sont plus susceptibles de considérer qu'il s'agit d'une tendance à la hausse (90 % et 91 %, respectivement, contre 82 % chez ceux qui n'ont pas vécu cette expérience).
- Les personnes âgées de 55 ans ou plus sont aussi plus susceptibles de croire que celles âgées de moins de 45 ans que la criminalité financière augmente (89 % et 82 %, respectivement).

Ampleur du problème

Groupes de discussion

Bien que la plupart des participants des groupes de discussion croient que la criminalité financière est omniprésente et qu'il s'agit d'un problème important dans la société actuelle, les répondants du sondage qui se disent les plus préoccupés ont plus tendance à dire que la fréquence des crimes financiers augmente, qu'ils sont répandus et qu'ils touchent la vie de presque tout le monde. Certains font également mention du niveau de complexité ou de sophistication croissant des tentatives, ce qui rend plus difficile que jamais le repérage des faussetés et des escroqueries. Aussi, un plus grand nombre de participants concernés croit que Internet permet un plus grand volume et des tentatives plus variées qu'auparavant.

C'est vraiment un gros problème. Je sais que, comparativement au pays d'où je viens, cela est vraiment en augmentation au Canada.

Je pense que c'est un problème grave. Nous avons tous été touchés d'une manière ou d'une autre. Je crois que c'est un large éventail, qu'il s'agit de particuliers et de grandes entreprises, et qu'il y a toutes sortes d'organisations.

C'est un problème plus important que beaucoup de gens l'admettent. Avec les transactions de moindre envergure, beaucoup de gens ne prennent pas ces crimes au sérieux. Je pense que c'est pire ici parce que c'est beaucoup plus facile d'envoyer de l'argent que dans d'autres pays, et il est ensuite difficile de récupérer cet argent.

Il y a dix ans, nous recevions des courriels de princes nigériens prétendant vouloir partager leur héritage. Maintenant, nous recevons des courriels convaincants qui semblent provenir du gouvernement.

Bien qu'il s'agisse d'un faible nombre de participants, les répondants qui affirment que la criminalité financière n'est qu'une préoccupation moyenne accordent une attention particulière dans la discussion aux escroqueries, plutôt qu'aux grandes opérations, comme le blanchiment d'argent, et se fient à leur capacité de détecter les escroqueries. Ces participants évoquent plus souvent les inconvénients d'avoir à changer de mot de passe ou d'être arnaqués, ou le fait de connaître « plusieurs personnes » qui ont été arnaquées, plutôt que de voir cela comme un problème plus percutant et omniprésent.

Nous avons tous eu affaire à des escroqueries, mais nous les avons tous évitées. Ces situations nous ennuiet tous et nous sommes frustrés de constater que les listes des numéros de téléphone à ne pas appeler sont inutiles parce que la plupart des appels proviennent de l'étranger.

Je pense que chaque pays a ses propres problèmes, mais j'imagine que ça arrive partout.

Incidence de la criminalité financière

Groupes de discussion

Dans les groupes de discussion, les participants étaient invités à discuter des répercussions de la criminalité financière. Bien que la conséquence observée la plus fréquemment soit, de manière générale, la perte d'argent, de nombreux participants évoquent des répercussions plus importantes. Dans un cas, il s'agissait d'une perte importante d'actifs qui pouvait changer le cours de la vie d'une personne ou celui d'une famille entière, comme une maison ou une épargne-vie.

S'il s'agit de votre identité personnelle, cela peut vous coûter votre maison ou tout type de crédit que vous avez accumulé. Je me suis fait avoir et j'ai fini par devoir payer quelques milliers de dollars.

Si un organisme de bienfaisance qui prend soin de personnes vulnérables est victime d'une fraude financière, et que tous ses fonds disparaissent, cela a un effet d'entraînement sur plus d'une personne.

Les gens peuvent perdre toutes leurs économies s'ils sont victimes de ces crimes, et même le gouvernement ne peut pas récupérer les fonds dérobés.

D'autres participants décrivent la nature perturbatrice de la criminalité financière. Des exemples de ceux la concernant la nécessité d'apporter des changements et de gérer les conséquences ou de régler le problème avec les banques et d'autres organisations. Une cote de crédit compromise constitue un autre exemple utilisé. La liberté de circulation transfrontalière est aussi évoquée dans ce contexte. Les atteintes générales à la vie privée et le vol d'identité sont décrits de la même façon. Quelques participants parlent de la perturbation de la capacité ou de la volonté d'une personne d'accéder à certains services, comme des services de livraison, si ceux-ci peuvent être utilisés dans le cadre d'une escroquerie.

Si vous perdez quelques milliers de dollars, ce sont des répercussions importantes. La perte de vos épargnes et votre capacité à payer vos factures à temps, ce qui a une incidence sur vos pertes financières et sur votre cote de crédit. Potentiellement, vous devez vendre certains actifs pour payer vos dettes. S'il s'agit d'un vol d'identité, il y a beaucoup de remplacement de cartes de crédit. Cela rime avec une perte de temps et d'énergie, et du stress pour cette famille.

Pour la victime, il devient difficile de faire confiance à quelqu'un après s'être fait duper. Cela signifie également au sein de la société que nous faisons moins confiance à certains services, comme les achats en ligne.

Le troisième grand domaine soulevé lorsqu'il est question de conséquences est la perte de confiance qu'entraîne la criminalité financière. Cela inclut des compromis dans la confiance en soi, ainsi que la confiance dans les autres, dans les systèmes et dans les institutions. Avec la perte de confiance vient le stress, le doute dans notre capacité à détecter la criminalité financière et à s'en protéger, et les conséquences générales sur la santé mentale. Quelques participants mentionnent la contrainte supplémentaire de devoir faire preuve de vigilance et de maintenir de bonnes habitudes en ce qui concerne les mots de passe.

Lorsque nous commettons des erreurs, nous devenons plus prudents et nous ne voulons pas faire confiance au système. Le manque de confiance dans le système a de nombreuses conséquences sur l'individu et les décideurs. Le gouvernement doit dépenser plus d'argent sur des questions financières et investir de l'argent pour mettre en œuvre des politiques.

Quand quelqu'un a été dépouillé de tout son argent dans le cadre d'une arnaque, cela l'affecte mentalement. Il perd sa confiance et sa foi dans les gens. Il y a aussi la méfiance à l'égard de la société aujourd'hui parce que nous ne savons plus vraiment à qui nous pouvons faire confiance ni ce qu'est la vérité.

On nous dit de ne pas faire confiance et je suis triste de vivre dans une société où je dois être ainsi.

Cela affecte la mesure dans laquelle je suis à l'aise d'utiliser ces services, notamment des mots de passe. Je dois garder le suivi de mes mots de passe et créer de nouveaux mots de passe uniques. C'est embêtant. Je ne peux pas me souvenir de tous mes mots de passe.

Plusieurs participants affirment que les consommateurs paient plus pour divers biens et services parce que les organisations doivent facturer plus cher en raison de leurs pertes et des fonds qu'elles consacrent à la sécurité. Aussi, des personnes déclarent que certaines activités financières entraînaient une hausse du coût des biens et des services en raison de la baisse de l'offre et de l'augmentation de la demande (par exemple, une hausse du prix des logements et une hausse de l'inflation). Quelques participants reconnaissent que le gouvernement et les organisations en général paient plus cher pour la sécurité des systèmes et des protocoles de protection, pour la détection et la surveillance et, dans le cas du système judiciaire, pour la poursuite des criminels.

Si les grands magasins sont touchés, ils passent la facture aux clients et tout le monde finit par payer plus. Ensuite, il y a des enquêtes, et ainsi de suite, ce qui coûte de l'argent. Mais les coupables ne se font pas prendre et ça coûte plus cher à tout le monde pour rien.

Je connais des gens qui ont perdu de l'argent, mais peu de pertes sont remboursées par la banque, ce qui vous amène à ne plus vous fier aux banques. Ça érode la confiance dans les institutions.

Il y a une victime directe qui s'est fait soutirer tout son argent. Mais nous finissons tous par payer pour l'arnaque avec l'augmentation des hypothèques, des frais, des taux. La bulle immobilière en est un exemple. Les répercussions financières se sont fait sentir partout aux États-Unis.

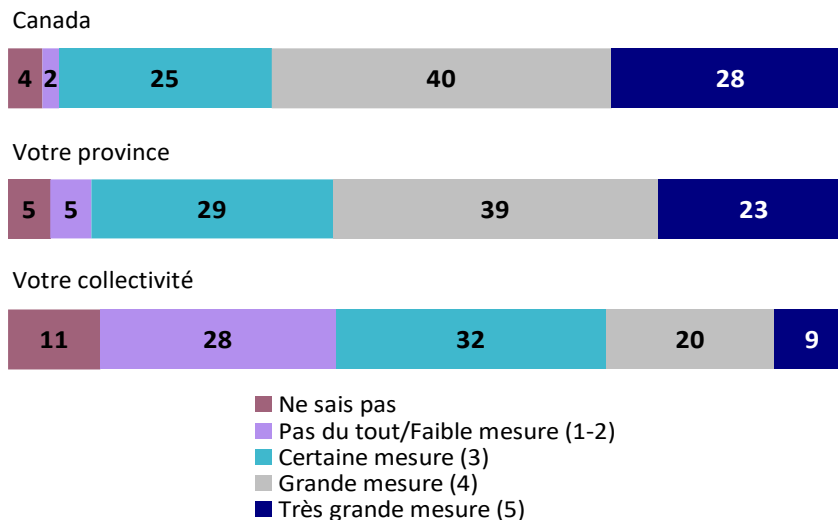
Les conséquences peuvent toucher des particuliers canadiens, mais aussi le système juridique, comme la police et les tribunaux, qui tentent de surveiller et d'enquêter sur ces crimes [ce qui exige des ressources]. Beaucoup d'argent est dépensé pour essayer de traquer les auteurs et pour cerner les méthodes utilisées pour commettre ces crimes.

Portée perçue dans sa propre région

Sondage

Interrogés sur la mesure dans laquelle la criminalité financière existe au Canada, dans leur province et dans leur collectivité, la plupart des Canadiens croient qu'elle existe dans une très grande mesure (40 %) ou dans une grande mesure (28 %) au Canada et dans leur province (62 % : 39 % dans une très grande mesure et 23 % dans une grande mesure). Presque personne ne croit qu'elle n'existe pas au moins dans une certaine mesure au Canada et dans sa province. Les opinions sur la mesure dans laquelle la criminalité financière existe dans leur collectivité sont plus divergentes. Seuls 29 % des personnes considèrent qu'elle existe dans une très grande mesure (20 %) ou dans une grande mesure (9 %), bien que 32 % croient qu'elle existe dans une certaine mesure dans leur collectivité. Cependant, plus d'une personne sur quatre (28 %) estime qu'elle n'existe pas ou qu'elle existe dans une faible mesure.

Graphique 3 : Portée perçue dans sa propre région



Q2a-c. Dans quelle mesure pensez-vous que la fraude, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et le crime en col blanc existent dans chacun des endroits suivants?

Base : n=2008

- Les personnes qui ont été victimes d'un crime financier par le passé ou qui connaissent une personne qui l'a été sont plus susceptibles de considérer que ce type de crime existe dans une très grande mesure ou dans une grande mesure (78 % et 73 %, respectivement, au Canada; 71 % et 67 %, respectivement, dans leur province; et 40 % et 34 %, respectivement, dans leur collectivité).
- Les gens qui considèrent la criminalité financière comme un problème important ou très grave ont plus de deux fois plus tendance que ceux qui le considèrent comme un problème moins grave à croire que ce type de crime existe dans une très grande mesure ou dans une grande mesure au Canada (86 %, par rapport à 30 % chez les autres répondants), dans leur province (77 % par rapport à 28 % chez les autres répondants) et dans leur collectivité (38 % par rapport à 9 % chez les autres répondants).
- Les personnes n'ayant fait que des études collégiales sont plus susceptibles (73 %) de penser que la criminalité financière existe dans une très grande mesure ou dans une grande mesure **au Canada** que celles ayant fait des études universitaires (61 %). Les personnes âgées de moins de 35 ans sont également un peu moins susceptibles de croire que de tels crimes sont perpétrés fréquemment (63 %).
- Les habitants de la Colombie-Britannique (71 %) et de l'Ontario (69 %) et, dans une moindre mesure, de l'Atlantique (34 %) et des Prairies⁸ (40 %), sont plus enclins à croire que la criminalité financière existe dans une très grande mesure ou dans une grande mesure **dans leur province**. Les répondants âgés de moins de 45 ans (57 %) ont plus tendance que ceux âgés de 55 à 64 ans (66 %) à être d'avis que ce type de crime existe dans une très grande mesure ou dans une grande mesure.
- Les résidents de la Colombie-Britannique sont plus susceptibles de considérer la criminalité financière comme un phénomène fréquent dans leur collectivité (34 %), alors que c'est moins souvent le cas chez les résidents de l'Atlantique (17 %) et des Prairies (15 %). De façon plus globale, les personnes vivant dans des zones urbaines sont plus enclines à croire que la criminalité financière est un phénomène d'envergure dans leur collectivité (39 %), alors que seulement 17 % des résidents des régions rurales partagent cette croyance.

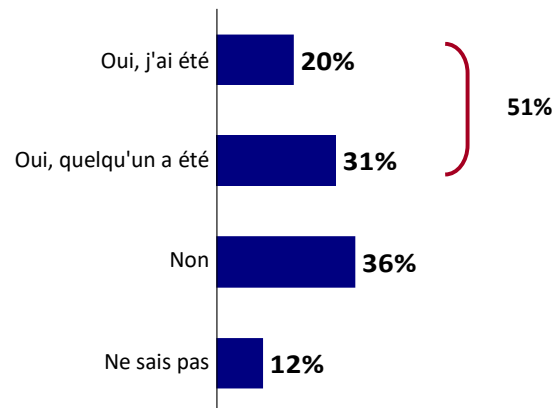
⁸ Aux fins du rapport, les Prairies comprennent le Manitoba et la Saskatchewan. L'Alberta est incluse dans une catégorie régionale distincte.

Exposition personnelle signalée

Sondage

La moitié des répondants (51 %) dit avoir personnellement été victimes d'un crime financier (20 %) ou connaître quelqu'un de son entourage qui l'a été (31 %). Douze pour cent déclarent ne pas savoir si une personne proche d'eux a été victime d'un crime financier.

Graphique 4 : Exposition personnelle signalée



Q4. Q4. Est-ce que vous ou une personne proche de vous avez-vous été personnellement victime de fraude, de blanchiment d'argent, de cybercriminalité ou de crime en col blanc?

Base : n=2008

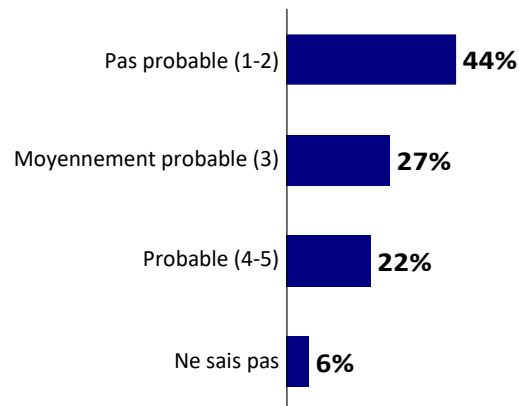
- Bien qu'il existe tout au long du rapport une tendance marquée de différence dans les points de vue sur la criminalité financière en fonction de l'âge, les répondants plus âgés de l'échantillon ne sont pas plus susceptibles que les autres de dire qu'ils ont été victimes d'un crime financier (20 %, comparativement à 18 % à 22 % chez les autres cohortes d'âges), et ont moins tendance à affirmer connaître quelqu'un qui a été victime d'un tel crime (22 %, comparativement à 32 % à 37 % chez les autres groupes d'âge).
- De même, une proportion moyenne des répondants âgés de moins de 35 ans déclare avoir été victimes d'un crime financier (22 %) ou connaître une personne qui l'a été (33 %), même s'ils sont moins susceptibles de dire qu'ils s'attendent à être victimes d'un tel crime à l'avenir et sont également moins enclins à voir cela comme un problème grave ou qui augmente avec le temps.

Exposition personnelle attendue

Sondage

Près de la moitié (44 %) des Canadiens considère comme peu probable d'être victime d'un crime financier au cours de la prochaine année. Vingt-sept pour cent croient que cela est moyennement probable. Cependant, seul un Canadien sur cinq (22 %) croit que c'est probable.

Graphique 5 : Exposition personnelle attendue



Q3. Au cours de la prochaine année, à quel point croyez-vous qu'il est probable que vous soyez victime de criminalité financière (y compris de fraude, de blanchiment d'argent, de cybercriminalité ou de crime en col blanc)?

Base : n=2008

- Les personnes qui ont été victimes d'un crime financier par le passé sont plus susceptibles de croire qu'il est probable que cela se produise à l'avenir (40 % contre 10 % parmi les répondants qui n'ont pas été victime).
- De même, les gens qui croient que le problème est moins grave (64 %) et qu'il survient dans une moindre mesure dans leur collectivité (63 %) sont plus enclins à dire qu'ils ne seront pas victimes de criminalité financière. Ceux qui sont d'avis que le problème existe dans une plus grande mesure dans leur collectivité ont plus tendance à dire qu'ils sont susceptibles d'en être victimes (38 %).
- Les répondants âgés de moins de 35 ans (51 %) et ceux qui ont fait des études universitaires (48 %) sont plus enclins à croire qu'il est improbable qu'ils soient victimes d'un crime financier.

Auteurs de crimes financiers

Groupes de discussion

Les participants des groupes de discussion affirment de façon presque unanime qu'un large éventail de personnes commettent des crimes financiers. Plusieurs d'entre eux déclarent que les criminels représentent tous les groupes de personnes, qu'il s'agisse de simples individus à de grands groupes organisés et même à des sociétés et à des pays. Certains font une distinction entre les escroqueries de moindre envergure perpétrées par des individus isolés ou des petits groupes et les crimes plus importants et plus sophistiqués perpétrés par des groupes plus grands. Toutefois, ils affirment tous qu'il n'y a pas un seul « type » ou ensemble de caractéristiques qui définissent ces criminels. Certains participants associent en grande partie la criminalité financière commise aujourd'hui au crime organisé, à des réseaux et à des opérations sophistiquées, et à des efforts concertés visant à passer inaperçus.

Je pense qu'il y a des deux. Les grands groupes commettent les grands crimes. Les crimes plus petits sont l'affaire de particuliers.

Ce sont des gens qui travaillent en réseau pour se donner des idées. La traite de personnes, le blanchiment d'argent et les drogues sont l'affaire de groupes plus importants du crime organisé.

Les crimes de nature prédatrice se présentent sous toutes les formes et tailles. Il n'y a pas un type en particulier, mais plusieurs variations.

Le blanchiment d'argent se produit moins au Canada ou en Ontario, et plus à l'étranger. C'est anonyme et ils ne choisissent pas leurs victimes. C'est plus organisé et ils mènent leurs activités comme une entreprise tout en évitant de se faire remarquer.

Il y a de petits escrocs qui utilisent le Web clandestin pour obtenir les outils dont ils ont besoin pour le faire. Mais il y a des trolls et des fermes de robots qui s'adonnent à ces activités et ce sont de plus grandes organisations et même des pays [comme la Russie].

Plusieurs participants conviennent également que des gens commettent des crimes financiers dans leur collectivité, dans leur province et partout au Canada, ainsi que dans d'autres pays. Quelques-uns évoquent des escroqueries de centres d'appels de plus grande envergure provenant de pays étrangers, l'Inde étant citée comme exemple. Quelques-uns déclarent qu'il n'est pas évident d'identifier ces criminels et qu'il pourrait s'agir de chefs de grandes organisations ou de votre voisin, et que ces organisations peuvent être exploitées à partir de

grands centres urbains ou de petites régions rurales. Toutefois, certains associent souvent ces activités criminelles à des centres plus grands et plus urbains.

Ça ne se passe pas seulement au Canada. Il y a toutes sortes de gens qui travaillent dans le domaine, des personnes auxquelles vous ne penseriez même pas. Il pourrait s'agir d'un PDG, du chef d'un cartel ou de votre voisin.

C'est mondial. Des gens peuvent vous appeler, mais ils sont en Afrique, en Chine ou chez votre voisin. Tout est tellement anonymisé par Internet que vous ne pouvez pas les retracer.

Nous entendons souvent parler de centres d'appels [dans d'autres pays] qui se consacrent exclusivement à ce type d'activités.

Ces crimes peuvent être commis par n'importe qui, n'importe où, mais les escroqueries plus sophistiquées ont tendance à provenir d'autres pays où les réglementations ne sont pas aussi strictes.

Cibles de la criminalité financière

Groupes de discussion

Pour ce qui est de savoir si un groupe particulier est ciblé par la criminalité financière, les points de vue sont mitigés chez les participants des groupes de discussion, même si une proportion un peu plus élevée estime que certains segments de la population sont plus susceptibles d'être ciblés. Cependant, de nombreux participants affirment que tous les Canadiens peuvent être ciblés et que les criminels ont souvent tendance à ratisser large dans l'espoir de duper des gens. Certains participants croient qu'il est plus probable que les escroqueries conçues pour attraper qui que ce soit sont perpétrées par des individus ou de petits groupes, tandis que les groupes ou organisations plus importants ont plus tendance à cibler des gens en particulier.

Dans toute fraude ou arnaque, ils essaient d'attraper n'importe qui. Ce n'est pas ciblé, c'est plus aléatoire. Au lieu de pêcher avec une canne, vous pêchez avec un filet.

Avec l'hameçonnage, il n'y a pas de groupe cible. Le but est de ratisser large.

Je pense que les criminels couvrent tout le monde d'une manière générale, mais ce sont les plus vulnérables qui se font prendre.

Tout le monde est ciblé. Ils ratisent large pour attraper toute personne prise au dépourvu. Si vous êtes prêt à donner des informations, alors ils savent que vous pouvez être influencé.

De nombreux crimes financiers sont commis par des particuliers contre des particuliers, mais il y a aussi des crimes financiers commis entre pays où des pays commettent un crime contre une banque centrale. Contrôler le système informatique d'un hôpital contre une rançon, par exemple.

Les personnes qui croient qu'il y a des cibles clés citent le plus souvent les aînés. Quelques-uns déclarent que les immigrants récents ainsi que les jeunes sont des cibles. Chacun de ces groupes est décrit comme un segment qui pourrait être moins conscient, moins vigilant ou moins « technophile ». En particulier, les personnes âgées sont décrites comme une cible parce qu'elles sont le moins technophiles et ont plus d'économies ou parce qu'elles font plus facilement confiance. Les jeunes sont mentionnés parce qu'ils peuvent être moins vigilants par rapport à leur sécurité et plus actifs en ligne.

S'ils peuvent cerner quelqu'un qui est vulnérable, ils le cibleront. Les personnes âgées sont vulnérables, les jeunes sont vulnérables. Ça peut être n'importe qui. S'ils voient une faiblesse, ils l'exploiteront.

Il y a une augmentation des escroqueries qui ciblent des groupes précis. Peut-être qu'ils ciblent d'abord les aînés ou les jeunes à la recherche d'un emploi. Je suis plus jeune, et j'ai des amis qui se sont fait avoir pour un travail de passeur d'argent.

Pas nécessairement les personnes âgées, mais les personnes ayant une connaissance limitée des technologies ou des finances. Ils ne savent peut-être pas quoi chercher.

Pour le vol d'identité, ce sont probablement les aînés qui sont plus souvent touchés parce qu'ils connaissent moins bien certaines technologies ou cryptomonnaie, etc. Si nous parlons de blanchiment d'argent, ce sont des sociétés qui seront les plus touchées.

Il peut aussi s'agir d'immigrants qui sont ciblés par des escroqueries au sujet de l'expulsion [p. ex., des appels frauduleux en chinois avertissant de la nécessité de payer pour des passeports sous peine d'être expulsé du pays].

Stigmatisation associée au fait d'être une victime

Groupes de discussion

La plupart des participants des groupes de discussion précisent qu'il y a une stigmatisation associée au fait d'être victime d'un crime financier. Alors que seuls quelques-uns d'entre eux affirment qu'ils seraient embarrassés, plusieurs disent qu'ils trouveraient humiliant d'être vus comme une personne qui est « tombée dans le panneau » ou qui s'est fait « attrapée » par une

arnaque. Certains soutiennent qu’être une victime suggère que vous n’êtes pas suffisamment conscient ou informé, ou que vous êtes crédule.

Si vous vous êtes fait prendre, ça montre que vous n’êtes pas au courant.

Personne n’aime sentir qu’il s’est fait duper. Ils se sentent embarrassés. Parfois, les gens jugent et vous vous sentez ridicule d’avoir mordu à l’hameçon.

Une fois que vous vous faites avoir par une arnaque, vous vous sentez embarrassé, mais ça ne devrait pas être le cas. C’était une arnaque – ce n’est pas votre faute si vous vous faites prendre.

Néanmoins, quelques-uns croient que cette attitude pourrait changer avec le niveau de sophistication actuel ainsi que la nature omniprésente de la criminalité financière. Plusieurs participants déclarent également que leur employeur offre une formation sur les divers types d’escroqueries et sur ce qu’il faut rechercher, certains effectuant un suivi par le biais de tests afin de s’assurer que les employés sont suffisamment compétents pour repérer la criminalité financière, ce qui démontre que les employeurs reconnaissent suffisamment le niveau de complexité et de sophistication de la criminalité financière pour investir dans une formation.

Il y en avait autrefois [de la stigmatisation], mais ça s’améliore, car tout le monde a été touché à un moment ou un autre. C’est tellement répandu et sophistiqué, et ça touche des gens de tous les groupes économiques. Je pense qu’il ne fait aucun doute que la stigmatisation s’estompe.

J’ai été en contact avec les ordinateurs toute ma vie, mais maintenant c’est plus sophistiqué parce que nous devons tous suivre une formation mensuelle [au sein de mon entreprise] pour être en mesure de cerner les problèmes. Ils vous montrent des exemples, puis testent votre capacité à cerner des problèmes. Ils vous montrent ce qu’il faut rechercher.

Quelques-uns émettent l’hypothèse que les personnes qui sont plus âgées se sentiraient particulièrement embarrassées de ne pas être au courant ou de trop faire confiance. À l’inverse, quelques participants font valoir que ce sont peut-être les jeunes qui se sentiraient les plus embarrassés ou jugés par leurs pairs d’avoir été victimes d’un crime financier.

Du point de vue de mes parents, ce serait embarrassant et ils voudraient simplement faire face à la situation plutôt que d’impliquer les autorités.

Les jeunes se sentent vraiment insultés et embarrassés, car ils ont l’impression qu’ils seront jugés par leurs amis parce qu’ils sont la génération technologique et qu’ils sont censés savoir y faire face.

Les participants suggèrent que la stigmatisation et l’embarras d’être victime d’un crime financier peuvent entraîner une baisse des signalements, ce qui exacerbe le sentiment d’isolement face aux retombées du crime. Certains soulignent également l’incidence des crimes financiers non déclarés sur la réduction des estimations quand à leur fréquence et volume, ainsi qu’à la perte d’occasions d’informer les Canadiens sur les crimes financiers, sur leurs auteurs, sur ce qu’il faut rechercher et sur les façons dont ils sont perpétrés. Plusieurs participants font aussi un lien entre le manque de signalements et le renforcement du sentiment de passer inaperçus pour les criminels. En plus de l’embarras, quelques-uns affirment que la valeur de l’argent en cause peut également servir d’obstacle à la dénonciation d’un crime lorsque le montant soutiré est bas.

Moins on raconte d’histoires sur les menaces qui existent, plus il est facile pour les gens d’en être la proie. Plus les gens gardent le silence, plus cela peut nuire aux futures victimes.

Chaque fois que quelqu’un parle, c’est une occasion pour les gens d’apprendre et de s’informer. Et si vous ne vous exprimez pas, alors les gens qui vous ont floué sont libres de le faire à nouveau à quelqu’un d’autre parce que personne ne les a dénoncés.

Il faut dire au public que cela peut arriver à n’importe qui et qu’il ne faut pas ressentir de l’embarras. Ils doivent également comprendre qu’il est important de dénoncer l’incident afin que le crime soit cerné et qu’il puisse être stoppé.

Si vous perdez quelque chose de valeur, alors peut-être que vous le signalerez à la police, mais si la valeur est peu élevée, vous ne prenez pas la peine de signaler l’incident.

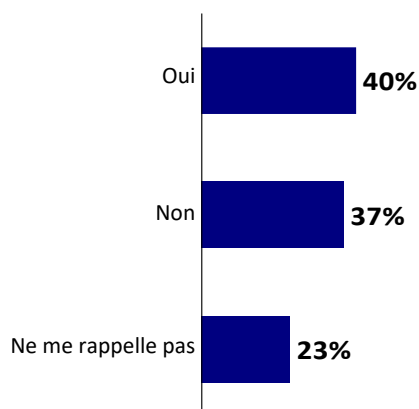
B. CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DU PUBLIC SUR LA CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

Sensibilisation à la criminalité financière

Sondage

En ce qui concerne les campagnes de sensibilisation du public menées par le gouvernement fédéral pour sensibiliser les Canadiens à la criminalité financière, 40 % des répondants déclarent avoir entendu, vu ou lu quelque chose à ce sujet, y compris ce qu'est la criminalité financière, les types d'activités que cela comprend, la menace qu'elle représente ou la façon de se protéger contre ces types de crimes.

Graphique 6 : Sensibilisation à la criminalité financière



Q5. Avez-vous entendu, vu ou lu quoi que ce soit que commandite le gouvernement fédéral pour transmettre aux Canadiens des renseignements au sujet de la fraude, du blanchiment d'argent, de la cybercriminalité et du crime en col blanc (ce que c'est, les types d'activités que cela comprend, la menace que ces activités représentent pour les Canadiens, la façon de se protéger contre ces types de crimes)?

Base : n=2008

- Les personnes qui considèrent la criminalité financière comme un problème grave sont peut-être plus sensibles au problème, car elles sont plus susceptibles de se souvenir d'avoir vu, entendu ou lu quelque chose à ce sujet (43 % contre 36 % parmi celles qui considèrent qu'il s'agit d'un problème moins grave).

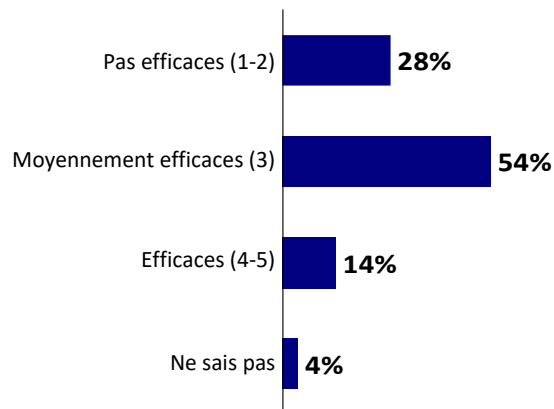
- Le fait d’avoir entendu, vu ou lu quelque chose commandité par le gouvernement fédéral au sujet de la criminalité financière est plus élevé en Colombie-Britannique (49 %) et est plus faible au Québec (31 %).

Efficacité perçue des campagnes de sensibilisation du public

Sondage

Les gens qui se souviennent d’avoir entendu, lu ou vu quelque chose du gouvernement fédéral à ce sujet estiment généralement que ces campagnes sont moyennement efficaces (54 %) ou efficaces (14 %) pour informer les Canadiens sur la criminalité financière au Canada. Vingt-huit pour cent estiment qu’elles ne sont pas très efficaces.

Graphique 7 : Efficacité perçue des campagnes de sensibilisation du public



Q5b. Selon vous, dans quelle mesure ces campagnes ont-elles été efficaces pour transmettre aux Canadiens des renseignements au sujet de la fraude, du blanchiment d’argent, de la cybercriminalité et du crime en col blanc au Canada?

Base : n=810

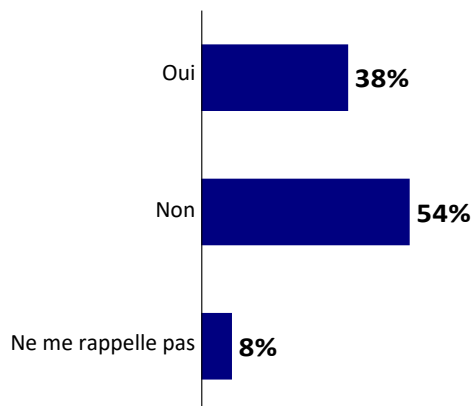
- Les hommes considèrent plus souvent ces campagnes comme peu efficaces (33 % contre 24 % chez les femmes).
- Les personnes âgées de 65 ans ou plus ont plus tendance que les répondants plus jeunes à considérer ces campagnes comme au moins moyennement efficaces (76 % comparativement à 63 % à 67 % chez les autres groupes d’âge).

Utilisation d'information sur la criminalité financière

Sondage

Un peu moins de quatre Canadiens sur dix (38 %) ont recherché des renseignements sur la criminalité financière.

Graphique 8 : Recherche d'informations sur la criminalité financière



Q6. Avez-vous déjà recherché des informations sur les crimes financiers, comme la fraude, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et le crime en col blanc?

Base : n=2008

- Les gens qui considèrent le problème de la criminalité financière comme très grave sont plus susceptibles d'avoir recherché des informations à ce sujet (43 % contre 31 % chez les autres répondants). De même, ceux qui considèrent que la criminalité financière existe dans une très grande mesure ou dans une grande mesure dans leur collectivité sont également plus susceptibles d'avoir recherché de l'information (47 % contre 34 % chez les autres répondants). C'est également le cas des personnes qui ont été victimes d'un crime financier (47 % contre 29 % chez les autres répondants).
- Les personnes les plus enclines à avoir recherché de l'information sont celles âgées de moins de 35 ans (46 % comparativement à 32 % à 40 % pour les autres groupes d'âge), celles nées à l'extérieur du Canada (46 % contre 37 %) et les hommes (42 % contre 34 % des femmes).
- Les personnes ayant fait des études universitaires (45 % comparativement à 32 % à 38 % chez les autres répondants) sont également plus susceptibles d'avoir recherché de l'information, même si ce sont les personnes qui n'ont fait que des études collégiales qui ont le plus tendance à considérer la criminalité financière comme un problème au Canada (consultez la section précédente sur l'étendue perçue du problème dans la collectivité).

Sondage

Les sources les plus souvent utilisées pour obtenir des informations sur la criminalité financière sont le gouvernement (56 %) et Google (55 %), suivis par les médias traditionnels (43 %) et les sites Web d'organismes d'application de la loi (39 %). Les organisations non gouvernementales (26 %) et les médias sociaux (22 %) sont également utilisés par environ un répondant sur quatre. Parmi les personnes qui ont recherché de l'information, la principale source est Google (64 %), suivie par le gouvernement (54 %) et les médias traditionnels (47 %).

Graphique 9 : Sources d'information sur criminalité financière



Q6b. Où avez-vous cherché?/Où recherchiez-vous des informations sur les crimes financiers, comme la fraude, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et le crime en col blanc?

Base : n=2008

- Les résidents de la Colombie-Britannique (63 %) sont plus enclins que ceux des autres régions du pays à se fier à Google. Les résidents du Québec (18 %) mentionnent plus souvent que les autres Canadiens des sources de divertissement.
- Les femmes sont plus susceptibles (59 %) que les hommes (52 %) de recourir à des renseignements du gouvernement.
- Les personnes âgées de moins de 35 ans ont plus tendance que les Canadiens plus âgés à se fier à Google (71 %), à des organisations non gouvernementales (34 %) et aux médias sociaux (28 %). Les gens âgés de 65 ans ou plus constituent le groupe d'âge le plus susceptible d'utiliser les médias traditionnels (54 %).

- Ceux qui ont fait des études universitaires sont plus susceptibles que ceux dont le niveau de scolarité est inférieur d'avoir recours à des informations gouvernementales (64 %), à Google (63 %) et à des organisations non gouvernementales (31 %).
- Les personnes nées à l'extérieur du Canada ont plus tendance à utiliser Google (66 % contre 53 %) et les médias sociaux (35 % contre 20 %).

Groupes de discussion

Conformément aux résultats du sondage, peu de participants des groupes de discussion confirment avoir activement recherché de l'information sur la criminalité financière. Certains participants ont recherché des informations en réaction à des tentatives de crimes financiers, notamment pour vérifier des escroqueries en ligne ou au téléphone. Lors de la recherche d'informations sur les escroqueries, de nombreux participants disent se fier à des moteurs de recherche en ligne comme Google. Quelques-uns affirment consulter des médias sociaux, comme Reddit ou YouTube. Certains participants visitent le site Web de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour obtenir des renseignements sur les escroqueries où des gens se présentent faussement comme des employés de l'ARC. Hormis l'utilisation du site Web de l'ARC à cette fin précise, seuls quelques-uns disent s'être adressés à des sources gouvernementales pour obtenir des renseignements généraux sur la criminalité financière.

J'ai recherché des arnaques en utilisant Google parce que c'est facile et rapide.

Je vais commencer par Google pour être sûr que je comprends ce qu'il ne faut pas faire. Je vais choisir des articles de Google et en parler à mon conseiller financier ou à d'autres personnes qui ont des connaissances sur les technologies.

J'ai communiqué avec ma banque à la suite d'une tentative d'escroquerie [arnaque de l'ARC], puis je suis allé sur le site Web de l'ARC pour m'informer sur des escroqueries. Je pense qu'ils peuvent vous aider à trouver la bonne démarche à suivre.

Je visiterais quelque chose comme le site Web du Centre antifraude du Canada, que j'ai beaucoup utilisé pour obtenir de l'information sur des escroqueries.

De nombreux participants déclarent que, outre la collecte de renseignements sur des escroqueries particulières en raison de tentatives faites à leur égard, ils ne rechercheraient pas de renseignements sur la criminalité financière. Pour plusieurs participants, les seules informations qu'ils reçoivent leur parviennent de médias traditionnels, du bouche-à-oreille ou de publications sur des réseaux sociaux. En ce qui concerne les médias traditionnels, certains participants mentionnent Associated Press. Cependant, d'autres font allusion au fait de lire les

nouvelles ou d'obtenir l'information dans les nouvelles, notamment à la télévision, dans les journaux ou dans des sources médiatiques traditionnelles bien connues. Parmi ces participants, beaucoup affirment qu'ils vérifieraient l'information en consultant d'autres sources, car les journalistes peuvent déformer la vérité.

De plus, quelques-uns disent qu'ils ne se fieraient pas à des sources gouvernementales pour obtenir des renseignements sur la criminalité financière. Pour quelques-uns, c'est parce qu'ils ne considèrent pas les organisations policières, comme la GRC, comme le « gouvernement ». Cependant, certains participants ne tiendraient pas en compte les sources gouvernementales parce qu'ils trouvent qu'il est difficile de les utiliser pour trouver l'information qu'ils recherchent ou pour rester à jour comme ils le souhaiteraient. De nombreux participants utiliseraient ces sites Web pour recueillir de l'information sur des méthodes actuellement utilisées dans le cadre d'escroqueries.

Je n'en recherche pas. J'en obtiens simplement dans les nouvelles ou ailleurs.
Sinon, non, je ne sais pas où aller pour en obtenir.

Je ne vais pas aller rechercher de l'information, bien que je réagi rapidement pour le signaler si quelqu'un essaye de m'arnaquer (p. ex., si une personne prétend travailler pour Bell, je le signalerais à Bell). J'ai aussi appelé la GRC.

Je vais voir la police et la GRC. Ils offrent des comptes-rendus sur des crimes réels qui ont été signalés et démasqués par le passé. Ils vous donnent un synopsis de ce que c'est. C'est une source digne de confiance et précise. Ils ont des informations, des messages d'intérêt public et des vidéos de ce que sont les crimes et de la façon de s'en protéger.

Je pourrais penser à consulter un site Web du gouvernement, mais les sites ne sont généralement pas dans un format qui fonctionne pour moi. J'ai du mal à trouver des informations ou à y naviguer.

J'irais sur un site Web du gouvernement, mais il doit être à jour et je trouve souvent que ces sites ne sont pas à jour ou ne partagent pas les renseignements les plus pertinents.

Les médias sociaux, les banques, la police et les employeurs sont d'autres exemples de sources d'information sur la criminalité financière.

Le site Web et les comptes de médias sociaux du service de police sont des sources que j'utilise. Ils publient des communiqués de presse sur les médias sociaux au sujet de crimes et de la façon dont il est possible de se protéger. Lorsque quelqu'un fait de la vente porte-à-porte, vous pouvez aller dans une base de données consultable pour voir si c'est légitime.

Les sites Web des banques et du gouvernement contiennent beaucoup d'informations sur la façon de se protéger contre la fraude. Je me fie à eux pour obtenir des informations fiables parce que vous savez que le rédacteur n'est pas n'importe qui.

Je consulterais le site Web de l'ARC ou je m'adresserais à mes amis qui sont comptables. Il y a aussi des vidéos YouTube de pirates informatiques vous expliquant ce qu'ils font pour pirater des escrocs.

Les deux sources principales que j'utilise sont Consumer Reports et la chronique Wirecutter du New York Times. Elles sont toutes les deux très crédibles. Ce sont des sources indépendantes qui ne reçoivent pas d'argent d'une autre façon que par les abonnements. Je leur fais confiance.

Au travail, je reçois une formation de mon employeur sur la cybersécurité et à quoi faire attention, et c'est tout ce que j'ai besoin de savoir.

Quelques participants affirment ne pas connaître quelles informations qui sont à leur disposition sur la criminalité financière ni l où ils rechercheraient de telles informations.

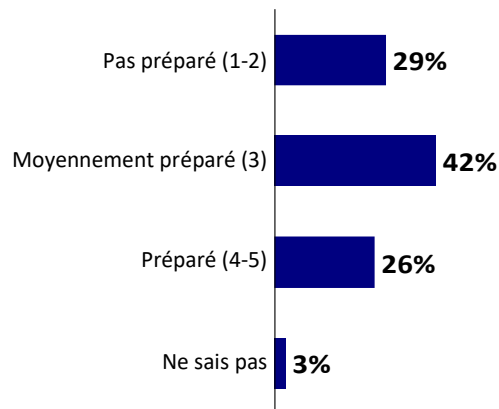
Je ne sais pas s'il y a des informations à ma disposition et je n'ai jamais essayé de faire une recherche ou de consulter Google. Je ne saurais même pas où aller ni quoi faire. Je ne saurais pas quoi faire si j'étais dans une situation où quelqu'un tentait de m'arnaquer.

Préparation personnelle pour faire face à une menace

Sondage

Seul un Canadien sur quatre (26 %) se sent bien préparé pour faire face à une menace de fraude, de blanchiment d'argent, de cybercriminalité ou de crime en col blanc. Quatre personnes sur dix (42 %) estiment qu'elles sont moyennement préparées, mais 29 % croient ne pas être préparés pour faire face à ce type de menace.

Graphique 10 : Perception de la préparation personnelle pour faire face à une menace



Q5c. À quel point êtes-vous bien préparé(e) pour faire face à une menace de fraude, de blanchiment d'argent, de cybercriminalité ou de crime en col blanc?

Base : n=2008

- Les répondants qui ont recherché des informations sur la criminalité financière sont plus susceptibles de croire qu'ils sont bien préparés pour faire face à une telle menace (33 % contre 22 % parmi ceux qui n'ont pas recherché d'informations).
- Les femmes sont plus enclines (32 %) que les hommes (25 %) à dire qu'elles ne sont pas bien préparées pour faire face à une menace. C'est également le cas pour les moins de 35 ans (34 %), alors que les 65 ans et plus sont moins susceptibles de croire qu'ils ne sont pas préparés (22 %).
- Les personnes les plus confiantes sont celles dont le revenu annuel du ménage est de plus de 100 000 dollars (30 %), les résidents des banlieues (30 %) et les hommes (29 %).

Impression de préparation pour faire face à un crime financier

Groupes de discussion

Les mesures que certains participants des groupes de discussion disent qu'ils prendraient pour prévenir la criminalité financière sont de toujours être aux aguets lors de la réception de courriels suspects ou d'appels téléphoniques demandant de l'argent ou des renseignements. Certains décrivent la vérification des fautes de frappe dans les adresses courriel et mentionnent l'importance de ne pas cliquer sur des liens ou ouvrir des pièces jointes s'ils ne connaissent pas l'expéditeur. Quelques-uns croient que « si l'offre est trop belle pour être vraie, c'est probablement le cas! » (Autrement dit, méfiez-vous). Quelques-uns font notamment référence aux notifications de livraison de colis, où l'expéditeur ne correspond pas au domaine d'adresse attendu.

Il faut être très prudent avec les courriels et ne pas cliquer sur les liens, même s'ils semblent provenir d'une source fiable.

Dans les courriels, recherchez des indices d'éléments qui ne correspondent pas à ce qu'ils devraient être.

J'ai reçu un courriel ce matin avec une notification de livraison de colis, et j'en attends un. C'est dans ce genre de situation qu'il faut faire preuve de prudence. C'était un faux courriel, mais ça aurait pu être la notification de mon colis.

Lorsqu'on leur demande s'ils se sentent suffisamment préparés pour faire face à un crime financier, la plupart affirment se sentir raisonnablement préparés. D'autres, cependant, déclarent se sentir vulnérables, même s'ils tentent de rester informés et aux aguets, reconnaissant le niveau de sophistication sans cesse croissant de la criminalité financière. Un participant soutient se rappeler constamment que les services sur lesquels nous comptons sont utilisés comme un moyen de nous arnaquer.

Je me sens assez bien en ce qui concerne mes connaissances de base, mais je ne peux pas imaginer ce qui va se passer avec la montée de l'IA et de la mesure dans laquelle des attaques sophistiquées pourront se produire. Je ne sais pas à quel point je me sens préparé pour cela.

Je me sens relativement bien préparé parce que je suis généralement sceptique quand je reçois ces appels. Habituellement, je raccroche ou je supprime le courriel. Mon travail consiste à toujours envoyer des exemples d'escroqueries par hameçonnage pour voir si nous pouvons les repérer afin que nous puissions obtenir une formation.

Cela attaque notre confort et notre volonté d'utiliser des services en ligne. Ça diminue notre niveau de confort avec toutes les interactions en ligne que nous avons en raison du risque et des répercussions possibles.

Avec la criminalité financière, on nous attaque dans le confort des services que nous utilisons, lesquels sont maintenant exploités comme des moyens technologiques de nous joindre. Aussi, de nos jours, la plupart des services sont offerts en ligne, ce qui ouvre la voie au piratage.

Bien que certaines personnes se sentent préparées, elles reconnaissent aussi qu'il ne leur faudrait peut-être pas grand-chose pour tomber dans le panneau d'une arnaque pour laquelle elles n'étaient pas prêtes. D'autres participants reconnaissent également, compte tenu du nombre croissant de tentatives, qu'il est de plus en plus probable qu'ils deviennent un jour une victime. Quelques-uns déclarent ne pas se sentir prêts à une arnaque personnelle, mais s'inquiètent des violations de plus grandes institutions qui ont des répercussions subséquentes sur la vie privée, sans compter de possibles pertes d'argent et le vol d'identité de clients.

Je ne me sens pas assez préparé par rapport à la personne moyenne. Il y a toujours une nouvelle arnaque qui sort, et il est facile d'en être victime.

Je me sens tout le temps vulnérable. Il faut constamment s'informer et même si je suis formé au travail, je ne pense pas posséder assez d'informations. Vous devez connaître votre quartier, les endroits où vous pouvez vous balader et ceux où vous ne pouvez pas. C'est la même chose avec le risque de criminalité physique que de criminalité financière.

Je pense qu'il y a un nombre écrasant de nouvelles escroqueries financières qui sont constamment affinées.

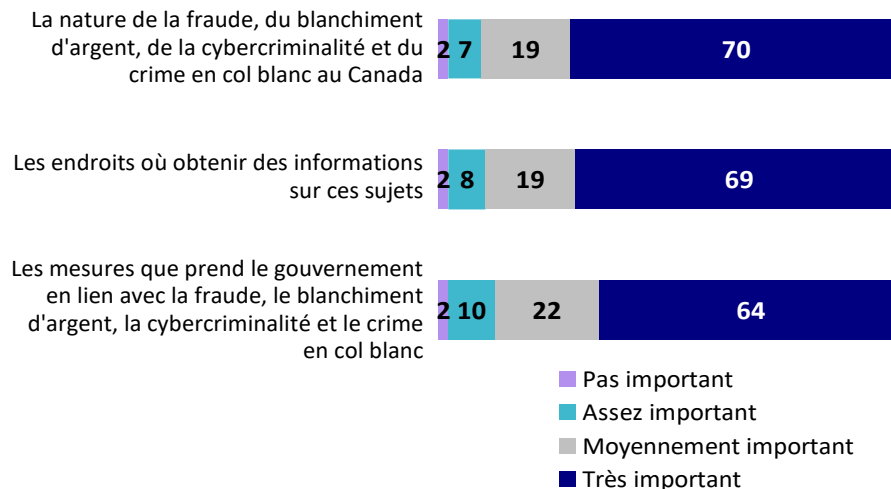
Je suis préoccupé par le piratage des institutions financières et je m'inquiète plus de la possibilité que quelqu'un accède à mes placements qu'aux comptes où j'ai cent dollars. Je ne pense pas que la police se soucierait de quelqu'un qui me vole cent dollars de toute façon.

Importance perçue d'informer le public

Sondage

Lorsqu'on leur demande s'il est important que le gouvernement informe les Canadiens sur divers aspects de la criminalité financière, environ deux répondants sur trois croient que c'est important et une faible proportion est de l'avis que ce finalement c'est moyennement important. Par exemple, la nature de la fraude, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et la criminalité en col blanc sont des domaines que 70 % des répondants considèrent comme importants, alors que seuls 9 % estiment que leur importance est limitée. Soixante-neuf pour cent des répondants croient également qu'il est important de dire aux Canadiens où obtenir de l'information. En comparaison, seuls 10 % croient que cette mesure est d'une importance limitée. Une moindre proportion (64 %) croit que le gouvernement devrait informer les Canadiens des efforts déployés pour lutter contre la criminalité financière.

Graphique 11 : Importance perçue d'informer le public



Q6ca-c. À quel point est-il important que le gouvernement fédéral transmette aux Canadiens des renseignements sur les sujets suivants...?

Base : n=2008

- Les femmes (75 %), les personnes âgées de 55 ans ou plus (78 %) et les gens dont le revenu annuel du ménage est de moins de 60 000 dollars (75 %) sont plus susceptibles de considérer que des renseignements sur **la nature de la criminalité financière** sont importants. Ceux qui sont moins enclins à partager cet avis sont les répondants âgés de moins de 45 ans (64 %), les hommes (66 %), les gens qui ont fait des études universitaires

(66 %) et les personnes dont le revenu annuel du ménage est de 100 000 dollars ou plus (65 %).

- o De même, les personnes qui ont recherché de l'information (78 %), celles qui croient que le problème est important (78 %) et celles qui sont d'avis que la criminalité financière existe dans une très grande mesure ou dans une grande mesure dans leur collectivité (81 %) ont tendance à considérer l'information sur la nature de la criminalité financière comme importante. C'est également le cas chez les personnes qui ont été victimes d'un crime financier (75 %).
- Les personnes âgées de 65 ans ou plus (80 %), les femmes (74 %) et les gens dont le revenu annuel du ménage est de moins de 60 000 dollars (73 %) sont plus enclins à accorder de l'importance au fait de **savoir où obtenir des renseignements pertinents**.
 - o C'est également plus probable chez les personnes qui ont recherché de l'information (77 %), chez celles qui croient que le problème est important (76 %), chez les personnes qui croient que la criminalité financière existe dans une très grande mesure ou dans une grande mesure dans leur collectivité (77 %), ainsi que chez les gens qui ont été victimes d'un crime financier (75 %).
- Les personnes âgées de 55 ans ou plus (74 %) sont les répondants les plus susceptibles de considérer **l'information sur les efforts que déploie le gouvernement** importante. Les personnes qui ont fait des études universitaires (55 %) et celles âgées de moins de 35 ans (51 %) sont moins susceptibles de considérer ces renseignements comme importants.
 - o Il en va de même chez ceux qui ont recherché de l'information (68 %), chez ceux qui croient que le problème est important (73 %) et chez ceux qui croient que la criminalité financière existe dans une très grande mesure ou dans une grande mesure dans leur collectivité (73 %).

Groupes de discussion

Conformément aux résultats du sondage, la plupart des participants des groupes de discussion estiment qu'il est important que les Canadiens sachent ce que le gouvernement fait pour éduquer le public. Certains d'entre eux disent qu'ils ont l'impression que le gouvernement ne fait pas assez à cet égard.

Je pense que des renseignements doivent être à la disposition des gens qui ne savent pas où aller. J'aimerais y avoir accès moi-même, mais aussi pour transmettre ces renseignements aux gens qui me disent devoir avoir vécu des tentatives d'arnaque ou qui ont des questions à ce sujet.

Savoir qu'il y a des ressources en ligne serait bien. Ce n'est pas comme si cela touchait une ou deux personnes; tout le monde est constamment bombardé. Je ne sais pas si c'est une priorité pour le gouvernement. Plus d'éducation et d'annonces aideraient. Je n'entends jamais le gouvernement dire ce qu'il fait.

Compte tenu de la quantité de crimes qui se produisent, le gouvernement ne partage pas assez d'information sur ce qu'il faut faire et ne pas faire.

C'est important, et cela entretient un lien avec la question de la confiance. Instaurer la confiance dans nos systèmes et dans nos institutions. Les gens veulent que les autorités prennent des mesures contre les criminels qui s'en prennent à des gens vulnérables.

Quelques-uns déclarent que certains groupes ou sujets précis devraient être abordés. Notamment, il faudrait informer les aînés et en dire plus au public sur les cryptomonnaies.

Je pense qu'ils ont la responsabilité d'informer les gens et en particulier de se concentrer sur le segment des gens âgés de plus de 65 ans, qui sont les plus vulnérables.

Ils devraient éduquer non seulement les adultes, mais aussi les jeunes en s'adressant à eux à l'école afin de les préparer à se protéger.

Ils devraient aussi en faire plus pour éduquer le public sur les cryptomonnaies, sur ce qu'elles sont et sur les risques qu'elles représentent.

Lorsqu'il s'agit de crimes qui ont une incidence sur tous les Canadiens, il faut qu'il y ait plus d'information. Ils pourraient faire appel à d'autres associations et informer des groupes d'aînés et de nouveaux arrivants afin qu'ils puissent éduquer leurs membres. Ce sont des groupes vulnérables. Ils devraient recevoir des informations très précises.

Quelques participants affirment qu'ils aimeraient notamment savoir comment et où signaler les tentatives d'escroquerie.

Il serait bon qu'il y ait une sorte de site Web qui permette de signaler ces crimes, mais aussi qui contienne plus d'informations sur les escroqueries nouvelles ou émergentes à notre disposition. Par exemple, il pourrait s'agir d'un site Web d'un gouvernement provincial ou du gouvernement fédéral.

Il devrait y avoir plus d'informations sur ce qu'est la criminalité financière et sur la façon de la prévenir. Nous avons besoin d'une base de données centrale sur les fraudes qui sont en cours. Nous avons aussi besoin d'un moyen simple d'alerter les autorités si nous soupçonnons que quelque chose est une arnaque.

Quelques participants disent avoir des craintes quant à la façon dont le gouvernement peut faire participer le public le mieux possible dans ce domaine malgré sa grande méfiance.

Cela serait très utile, mais la plupart d'entre nous seraient de toute façon méfiants. Il serait donc difficile de joindre les personnes vulnérables qui ne sont pas informées s'ils ne savent pas où aller pour obtenir des informations tout en étant déjà méfiants.

Un moyen serait de forcer les employeurs à former leurs employés à reconnaître les tentatives d'hameçonnage et les escroqueries par courriel et autres. Ils devraient offrir des subventions aux employés pour payer cela.

Certains participants ne croient pas qu'il soit important d'obtenir de l'information puisqu'ils se sentent déjà bien préparés pour faire face à une tentative. D'autres croient que les ressources et l'attention du gouvernement devraient se centrer sur le fait de cerner et de stopper la criminalité financière, plutôt que d'informer le public.

Personnellement, je pense que le gouvernement devrait imposer plus de responsabilités à la résolution des crimes et non à l'éducation du public. Je pense qu'il est plus important de mettre un terme à la criminalité financière que d'éduquer les gens à ce sujet. J'aimerais savoir qu'ils gèrent la situation, qu'ils sont fermes et qu'ils appliquent des mesures dissuasives et des sanctions afin d'utiliser efficacement les ressources que nous leur donnons.

Certains participants voient un lien entre la sensibilisation accrue du public et la prévention ou l'élimination de la criminalité financière, quoiqu'ils soient nombreux à ne pas partager cet avis.

Je veux qu'ils se concentrent sur l'éducation du public afin qu'il puisse reconnaître la criminalité financière et prendre des mesures de précaution pour se protéger. C'est plus préventif. Autrement, s'en prendre aux criminels après le crime ne s'attaque pas vraiment à la racine du problème.

Il faut sensibiliser davantage les gens à ce qui se passe, à la nécessité de signaler la criminalité financière et aux raisons pour lesquelles il est difficile de la suivre et d'en mesurer l'ampleur, raison pour laquelle le gouvernement a de la difficulté à faire face à cette situation.

Plus il y a d'informations et plus le public est informé, plus il est difficile pour les escrocs de réussir. J'appuierais donc cela à 100 %.

C. EFFORTS DU GOUVERNEMENT POUR LUTTER CONTRE LA CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

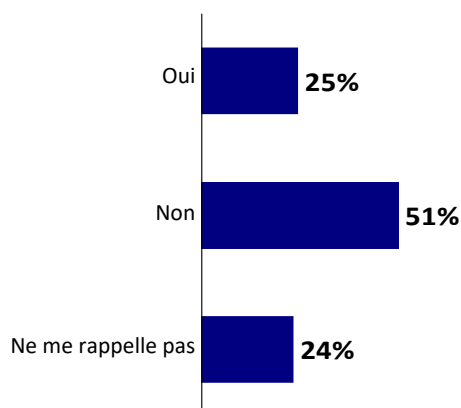
Connaissance des efforts du gouvernement

Sondage

Un Canadien sur quatre (25 %) a entendu, vu ou lu quelque chose au sujet des efforts que déploie le gouvernement fédéral pour lutter contre la criminalité financière. Environ la moitié des répondants (51 %) ne croit pas avoir vu ce type d'information et 24 % ne s'en souviennent pas.

Les personnes qui ont entendu, vu ou lu quelque chose au sujet des efforts que déploie le gouvernement fédéral sont plus susceptibles de dire qu'il est important que le gouvernement informe les Canadiens de la nature de la criminalité financière (79 % contre 65 % parmi les autres répondants), des endroits où obtenir de l'information (77 % contre 64 %), et des mesures que prend le gouvernement (73 % contre 60 %).

Graphique 12 : Sensibilisation aux efforts déployés par le gouvernement pour lutter contre la criminalité financière



Q7. Avez-vous entendu, vu ou lu quoi que ce soit au sujet des efforts déployés au niveau fédéral pour lutter contre la fraude, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et le crime en col blanc au Canada?

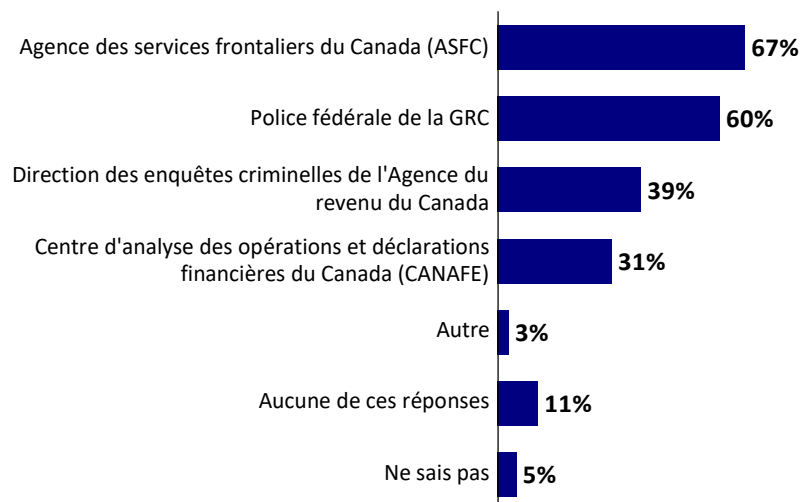
Base : n=2008

- Les personnes qui ont recherché de l'information sur la criminalité financière (37 %) ou qui connaissent une personne qui a été une victime par le passé (31 %) sont plus enclines à avoir pris note de l'information sur les efforts du gouvernement fédéral.
- Les gens qui sont les plus susceptibles d'avoir entendu, vu ou lu quelque chose au sujet des efforts du gouvernement fédéral pour lutter contre la criminalité financière sont âgés de 55 ans ou plus (29 %). La raison, du moins en partie, est possiblement le nombre de campagnes de sensibilisation du public lancées par le gouvernement du Canada en lien avec la fraude et la cybercriminalité qui ciblent les personnes âgées de 55 ans ou plus.

En ce qui concerne les organisations qui luttent contre la criminalité financière, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC) sont les deux organisations les plus reconnues (67 % et 60 %, respectivement) par les répondants qui disent avoir entendu parler de telles entités. Quatre Canadiens sur dix (39 %) ont entendu parler de la Direction des enquêtes criminelles de l'Agence du revenu du Canada et 31 % ont entendu parler du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, ou CANAFE. Seuls 16 % affirment n'avoir entendu parler d'aucun de ces organismes ou ne sont pas sûrs.

Parmi ceux qui ont entendu parler des efforts que déploie le gouvernement fédéral, 66 % ont entendu parler de la GRC, 56 % ont entendu parler de la Direction des enquêtes criminelles et 46 % ont entendu parler du CANAFE.

Graphique 13 : Connaissance des organisations gouvernementales impliquées dans la lutte contre la criminalité financière



Q7b. De quels sujets parmi les suivants avez-vous entendu parler?

Base : n=1522

- Les résidents de l'Ontario sont les plus susceptibles d'avoir entendu parler de l'ASFC (74 %) et du CANAFE (38 %).
- Les hommes ont plus tendance à déclarer connaître à la fois la GRC (63 %) et le CANAFE (36 %) que les femmes (56 % et 28 %, respectivement).
- La connaissance de l'ASFC, de la GRC et du CANAFE est plus élevée chez les personnes ayant fait des études universitaires et chez celles dont le revenu annuel du ménage est de 100 000 dollars ou plus.

Groupes de discussion

De nombreux participants mentionnent un manque de sensibilisation et d'information sur ce qui se passe dans le domaine de la criminalité financière.

Je ne sais pas quel genre de travail ils effectuent. Tout est question de signalements. Je n'entends jamais parler de gros fraudeurs qui aboutissent en prison, peut-être à cause des sources médiatiques que j'utilise et des publicités que je vois, mais je n'entends rien sur ce que le gouvernement fait peut-être.

Je me souviens que le gouvernement du Canada avait des annonces sur des sites Web avec des informations, mais je ne me rappelle pas les sites Web. Je pense qu'il serait utile d'avoir des sites Web où aller pour obtenir ces renseignements.

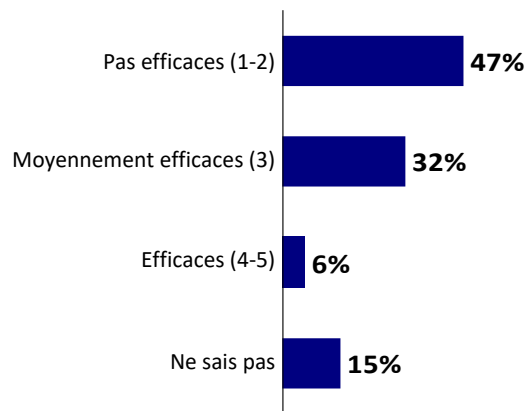
Je n'ai obtenu aucune information du gouvernement sur ce qu'il faut faire ou ce qu'il ne faut pas faire. Il devrait partager des informations.

Efficacité perçue des efforts du gouvernement pour lutter contre la criminalité financière

Sondage

L'efficacité perçue des efforts du gouvernement fédéral pour lutter contre la criminalité financière est faible (6 %). Aussi, 32 % des répondants disent croire que cette mesure est moyennement efficace. Près de la moitié (47 %) d'entre eux estime que les efforts ne sont pas très efficaces et 15 % ne savent pas. Parmi ceux qui ont recherché des informations sur la criminalité financière, 54 % estiment que les efforts du gouvernement ne sont pas efficaces.

Graphique 14 : Efficacité perçue des efforts du gouvernement pour lutter contre la criminalité financière



Q8. Selon vous, dans quelle mesure les efforts du gouvernement fédéral pour lutter contre la fraude, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et le crime en col blanc au Canada sont-ils efficaces?

Base : n=2008

- Les personnes qui considèrent les efforts du gouvernement fédéral comme inefficaces sont plus souvent celles qui ne considèrent pas le problème comme important (53 %), celles qui croient qu'il n'y a pas de criminalité financière dans leur collectivité (57 %), celles qui n'ont pas été des victimes d'un crime financier (57 %), celles qui n'ont pas recherché de renseignements (54 %) et celles qui n'ont pas entendu parler des efforts du gouvernement fédéral pour lutter contre ces types de crime (57 %).
- Les résidents de la Colombie-Britannique (57 %) et de l'Alberta (55 %), ainsi que les hommes (54 %), comptent également parmi les groupes les plus susceptibles de considérer les efforts du gouvernement fédéral comme inefficaces.

Groupes de discussion

Les résultats des groupes de discussion confirment la perception que le gouvernement fédéral n'a pas été efficace dans sa lutte contre la criminalité financière. Certains participants croient que le gouvernement prend des mesures pour lutter contre les escroqueries, mais qu'il fait moins d'efforts, ou qu'il obtient moins de succès, dans les domaines du blanchiment d'argent et d'autres crimes d'entreprise de plus grande envergure. Certains affirment que leur propre expérience concernant le volume des escroqueries suggère que les progrès sont limités ou insuffisants.

Il ne semble pas y avoir de diminution du nombre d'appels d'arnaque. En fait, il semble augmenter. Ils pourraient donc certainement faire beaucoup mieux. La police (ou Marketplace ou W5). Je me souviens qu'ils étaient allés en Inde pour fermer des centres d'appels, mais je suis sûr qu'ils étaient probablement de nouveau en service quelques semaines plus tard.

Du côté du blanchiment d'argent, ils ne font pas du tout du bon travail. Du côté des escroqueries, je pense qu'il y a eu des progrès. Je me souviens d'avoir entendu parler d'une opération sévissant contre une escroquerie de centres d'appels en Inde qui ciblait des Canadiens.

Je ne pense pas qu'ils font du bon travail parce qu'il y a de plus en plus de crimes qui se produisent depuis la pandémie.

De nombreux participants soulignent que la criminalité financière n'est pas une priorité assez élevée, en particulier pour la police. Quelques-uns mettent en évidence l'incapacité de signaler une tentative d'escroquerie à la police pour illustrer ce point. D'autres affirment que la police ne dispose possiblement pas d'assez de ressources, de compétences dans des pays étrangers ou de savoir-faire pour lutter contre la criminalité financière.

J'ai l'impression que des gens se font prendre et font l'objet d'une poursuite, mais je ne pense pas que ce soit une priorité. On a l'impression que la criminalité financière ne reçoit pas l'attention qu'on accorde aux crimes violents.

S'il s'agit d'un cas plus médiatisé comme un hôpital. Mais si la victime est un particulier, ils ne font rien. Il faudrait que ce soit assez important pour qu'ils utilisent toutes les ressources.

En ce qui concerne la police, je pense qu'ils ne font pas grand-chose. Ils ont assez de dossiers à gérer.

Honnêtement, j'ai l'impression que la police est en retard sur son temps et n'a pas les compétences nécessaires pour lutter contre la cybercriminalité.

De toute façon, je ne suis pas sûr de la capacité qu'ils ont de faire quoi que ce soit, puisque la plupart des crimes financiers se produisent dans d'autres pays et qu'ils n'ont peut-être pas les justifications pour faire quoi que ce soit.

Certains participants mettent l'accent sur le manque d'informations dans le domaine public concernant le résultat final des enquêtes, y compris en ce qui a trait aux peines infligées aux auteurs.

Si la police apprenait l'existence d'un crime, elle ferait de son mieux pour s'en occuper, mais c'est le système de justice pénale qui nous laisse tomber avec les poursuites et les peines d'emprisonnement.

De nombreux crimes financiers sont considérés comme des crimes en col blanc et il n'y a pas assez de sanctions ou de conséquences pour ceux qui les commettent, surtout au Canada.

J'ai entendu dire que des escroqueries se sont produites et que la police enquête, mais je n'ai rien entendu quand à des accusations par la suite. Vous n'entendez pas parler de cela, seulement du fait qu'ils enquêtent.

Toutefois, quelques participants déclarent reconnaître le dilemme de la police et du gouvernement. En effet, s'ils informent le public d'un crime financier, ils informent également les criminels des efforts et des tendances qu'ils surveillent ou sur lesquelles ils enquêtent, ou d'autres conséquences imprévues.

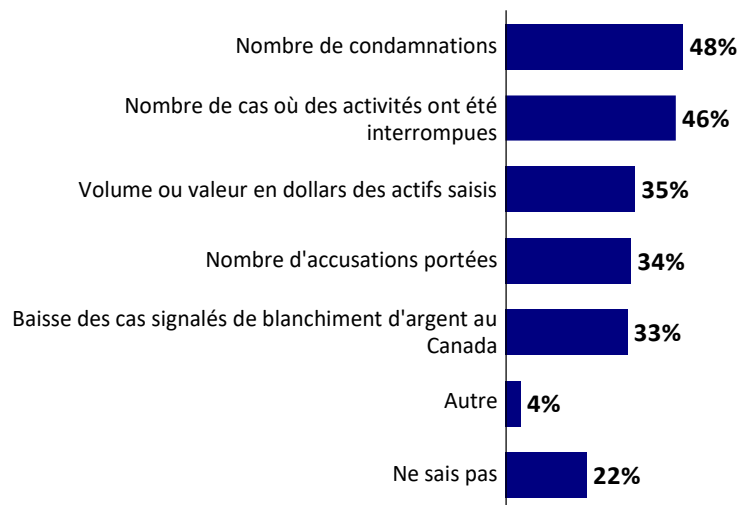
Les entreprises ont eu vent de ce fait et ajustent leur approche pour prévenir leur exposition. Si vous faites de la publicité pour y mettre fin, alors les criminels savent quelles mesures les gens prennent, ce qui les avertit de la nécessité de changer de tactique.

Indicateurs de rendement perçus comme utiles

Sondage

Il existe un certain nombre d'indicateurs qu'il serait utile de partager avec le public pour démontrer que les efforts que déploie le gouvernement fédéral changent la donne pour le Canada. Dans les résultats du sondage, les deux principaux indicateurs les plus susceptibles d'être considérés comme bénéfiques sont le nombre de condamnations (48 %) et le nombre de cas où des activités ont été interrompues (46 %). La valeur monétaire des actifs saisis (35 %), le nombre d'accusations portées (34 %) et la baisse du nombre de cas déclarés (33 %) sont considérés comme des indicateurs de rendement utiles par environ un répondant sur trois. Un Canadien sur cinq (22 %) n'a pas pu indiquer au moins une mesure de rendement qui aiderait à démontrer un impact.

Graphique 15 : Indicateurs de rendement perçus comme utiles



Q12. Parmi les énoncés suivants, lequel semble être la meilleure indication que les efforts de lutte contre le blanchiment d'argent portent des fruits au Canada?

Base : n=2008

- Les gens qui croient que le problème est important sont plus susceptibles que les autres de considérer le nombre de condamnations (50 %) et le nombre d'accusations portées (35 %) comme les meilleurs indicateurs d'une incidence.
- Les personnes qui ont entendu parler des efforts que déploie le gouvernement fédéral pour lutter contre la criminalité financière sont plus enclines que les autres répondants à considérer le nombre de cas où des activités qui ont été interrompues (59 %), le nombre de

condamnations (54 %), la valeur monétaire des biens saisis (44 %) et le nombre d'accusations portées (40 %) comme les meilleurs indicateurs.

- Le nombre de cas où des activités qui ont été interrompues est plus susceptible d'être considéré comme un bon indicateur par les répondants âgés de moins de 35 ans (54 %), par les personnes ayant fait des études universitaires (53 %) et par les résidents de l'Ontario (51 %).
- Le volume ou la valeur en dollars sont les plus souvent considérés comme des indicateurs utiles chez les moins de 35 ans et chez les diplômés universitaires (42 % pour chaque segment).
- La réduction observée du nombre de cas de blanchiment d'argent est plus susceptible d'être perçue comme un indicateur utile chez les moins de 45 ans (44 %) et chez les diplômés universitaires (39 %).

Groupes de discussion

Interrogés sur le type de renseignements qu'ils préfèrent pour mesurer le rendement du gouvernement dans la lutte contre la criminalité financière, de nombreux participants des groupes de discussion mentionnent diverses statistiques. Les indicateurs de rendement potentiels comprennent le nombre de crimes découverts, notamment ceux que découvre la police ou que signalent des citoyens, le nombre de cas ayant fait l'objet d'une enquête, le nombre d'accusations portées ou de cas ayant donné lieu à des poursuites, le nombre de condamnations et la nature des peines. Certains affirment qu'ils aimeraient connaître le montant d'argent en cause, y compris les estimations des sommes soutirées à des Canadiens, les montants recouverts dans les cas de réussite ou les montants impliqués lors de l'interruption d'activités. Quelques-uns parlent de tendances de l'époque démontrant une réduction entre les volumes de criminalité financière ou les cas d'une année à l'autre.

Je voudrais savoir la quantité de crimes qu'ils empêchent.

Ce que je veux vraiment voir dans les médias, c'est que des gens se font prendre et sont poursuivis pour leurs crimes. Puisque beaucoup de gens s'en tirent parce qu'il est difficile de les attraper, il serait encourageant de voir quelqu'un se faire prendre.

Je m'intéresserais plus au montant en dollars des escroqueries qui sont démontées, de l'argent qui est récupéré et des montants qui sont épargnés pour les Canadiens. Le nombre de criminels qui se font prendre ne me dirait rien s'il s'agissait toujours de petits criminels qui font des arnaques de dix dollars.

La publication de données sur le nombre d'infractions signalées et ayant fait l'objet d'enquêtes et sur les tendances comparativement à des données d'une année à l'autre.

J'aimerais avoir des statistiques, comme le nombre d'infractions, d'accusations et de condamnations par année. J'aimerais aussi voir un chiffre en dollars des répercussions estimées des crimes commis et un chiffre en dollars pour les crimes arrêtés, avec une comparaison d'année en année.

Quelques participants affirment que, même s'il est utile de connaître certaines de ces données, en fin de compte, ce sont les expériences et la perception des Canadiens quant à une réduction de l'incidence des escroqueries qui démontreraient le succès remporté.

En matière d'efficacité réelle, en définitive, ce qu'il faut ce sont des statistiques (nombre de crimes découverts, nombre de poursuites), mais les Canadiens vont probablement se faire une opinion en fonction de leurs propres expériences ou des gens qu'ils connaissent qui sont victimes de moins de tentatives ou non.

Bien que de nombreux participants se concentrent sur les statistiques relatives aux cas découverts, aux enquêtes et aux poursuites, certains aimeraient connaître les types d'activités que le gouvernement entreprend, y compris celles visant à sensibiliser le public à la criminalité financière, et les efforts déployés pour travailler avec d'autres pays afin de mettre fin à la criminalité financière provenant de l'étranger.

Le nombre de personnes qui se font encore avoir par des escroqueries est un bon indicateur du rendement du gouvernement. Si nous avons un peuple qui est bien éduqué dans ce domaine, et un gouvernement qui fournit de l'information à tout le monde, c'est une bonne façon de mesurer le rendement.

Faire le compte rendu des efforts ou des activités sur lesquels ils travaillent. Savoir qu'ils travaillent avec d'autres pays pour mettre fin à certaines escroqueries dans des pays étrangers. Faire les comptes rendus également des succès de ces efforts.

Je voudrais savoir ce qu'ils font pour éduquer le public. Ce qui est le plus important pour moi est que les gens apprennent à reconnaître les escroqueries et à se protéger.

J'aimerais le savoir si le gouvernement du Canada travaille avec d'autres pays, comme l'Inde, pour fermer des centres d'appels, etc.

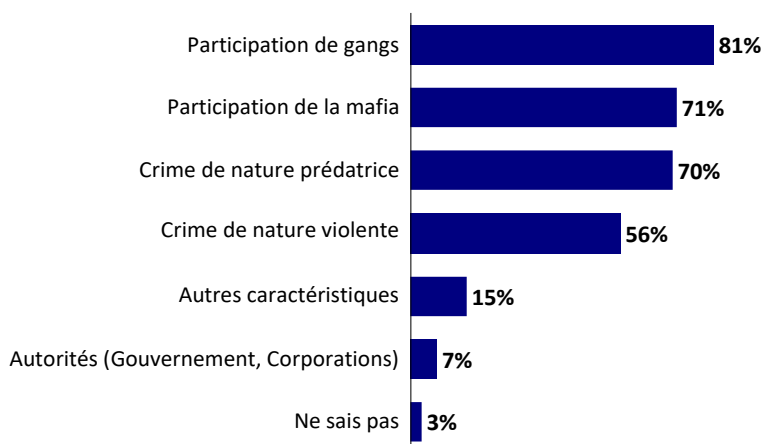
D. COMPRÉHENSION DU CRIME ORGANISÉ

Caractéristiques perçues du crime organisé

Sondage

Selon le Code criminel, le crime organisé est défini comme une organisation criminelle un groupe composé d'au moins trois personnes se trouvant au Canada ou à l'étranger, qui travaillent ensemble pour commettre un crime grave; c'est-à-dire un acte criminel dont l'objectif est d'obtenir un avantage matériel ou financier. La plupart des Canadiens associent le crime organisé aux gangs (81 %), à la mafia (71 %) et à des activités constituant des crimes de nature prédatrice (70 %). Plus de la moitié des répondants (56 %) estime aussi que le crime organisé est de nature violente.

Graphique 16 : Caractéristiques perçues du crime organisé



Q13. Qu'est-ce que vous considérez comme des caractéristiques du crime organisé au Canada? (Sélectionnez toutes les réponses pertinentes dans la liste.)

Base : n=2008

- La participation de la mafia est plus susceptible d'être perçue comme une caractéristique par les résidents du Québec (87 %).
- Les activités qui sont des crimes de nature prédatrice sont plus susceptibles d'être signalées par les résidents de la Colombie-Britannique (77 %) et de l'Ontario (75 %) que par les autres résidents du pays. Cette proportion est également plus élevée chez les femmes (73 %) que chez les hommes (66 %).

- Les femmes sont aussi plus susceptibles que les hommes de croire que le crime organisé est de nature violente (61 % comparativement à 51 % chez les hommes).

Groupes de discussion

Lorsqu'il est question des aspects qu'ils associent au crime organisé, de nombreux participants des groupes de discussion font mention d'opérations de plus grande envergure, bien coordonnées et à plusieurs niveaux. Certains associent le crime organisé à des groupes puissants et violents. Certaines opérations décrites en lien avec le crime organisé sont bien planifiées et sophistiquées. Quelques-uns évoquent aussi des rivalités et l'objectif d'accroître le pouvoir. Comparativement à la définition du Code criminel, les exemples fournis par les participants des groupes de discussion suggèrent une vision plus étroite du crime organisé, mais reflètent les résultats du sondage.

Le crime organisé est bien plus capable de se déguiser. Ils ont l'habileté de créer des formules ressemblant trait pour trait à des originaux. Ceci dit ils ne toucheront pas autant de gens mais rapporteront plus de gains en raison des groupes plus ciblés.

Ils se présentent comme une entreprise légitime, mais l'utilisent pour le blanchiment d'argent et la fraude.

Ce sont de grandes structures à plusieurs niveaux, avec beaucoup de gens sur les lignes de front et des personnes puissantes responsables. J'ai l'impression qu'il y a une grande distance entre les responsables et les travailleurs de première ligne.

Ce sont des groupes assez structurés et organisés. Ils sont plus sophistiqués et coordonnés. C'est comme un système hiérarchisé dans des réseaux. L'argent n'est pas acheminé à un seul endroit, mais est dispersé et séparé; il est donc assez difficile à suivre.

Sondage

Lorsqu'on leur demande de sélectionner les types d'activités qu'ils associent au crime organisé dans une liste, de 84 % à 91 % des répondants considèrent que le crime organisé est lié à l'importation et à la vente de drogues, au blanchiment d'argent, à la traite de personnes et aux fraudes par carte de crédit. Environ trois personnes sur quatre l'associent aux vols de voitures (79 %) et à la cybercriminalité (73 %). Environ deux répondants sur trois l'associent à des produits contrefaits (69 %) ou à des crimes violents (67 %). Les crimes sexuels contre les enfants sont moins susceptibles d'être associés au crime organisé, bien que 56 % croient qu'ils y sont liés.

Graphique 17 : Activités associées au crime organisé



Q14. Parmi les activités suivantes, lesquelles sont souvent menées par le crime organisé au Canada? (Liste fournie.)

Base : n=2008

- Les résidents de l'Ontario ont plus tendance que ceux des autres régions à citer le vol de voitures (86 %), tandis que ceux de l'Alberta (69 %) mentionnent les crimes sexuels contre des enfants plus souvent que ceux des autres régions.
- Les personnes âgées de 55 ans et plus sont les groupes d'âge les plus susceptibles de mentionner le vol d'identité (83 %).

Groupes de discussion

Les types d'activités que les participants des groupes de discussion associent au crime organisé comprennent notamment le blanchiment d'argent, la production et la vente de drogues, et la traite de personnes. Quelques-uns mentionnent d'autres éléments du crime organisé, y compris la prostitution, les réseaux de vols de voitures et la criminalité en col blanc, comme le vol de renseignements (c.-à-d. atteintes à la vie privée). Certains évoquent des crimes plus violents.

Le trafic de drogue et la traite de personnes menant à du blanchiment d'argent et à d'autres choses. La cybercriminalité n'est pas la première qui me vient à l'esprit lorsqu'il est question de crime organisé.

Je pense davantage aux cartels de drogue et à la mafia. Je pense aux fausses affaires qui servent à couvrir d'autres activités [casinos et jeux de hasard pour blanchir de l'argent].

La vision que nous avons des gangs et de la mafia qui s'occupent de drogue est dépassée. Selon moi, pour eux, l'avenir passe par les crimes financiers, et pas seulement par la drogue ou la prostitution. C'est moins dangereux et plus lucratif.

Trafic de drogue, vol de voitures, meurtres et violence.

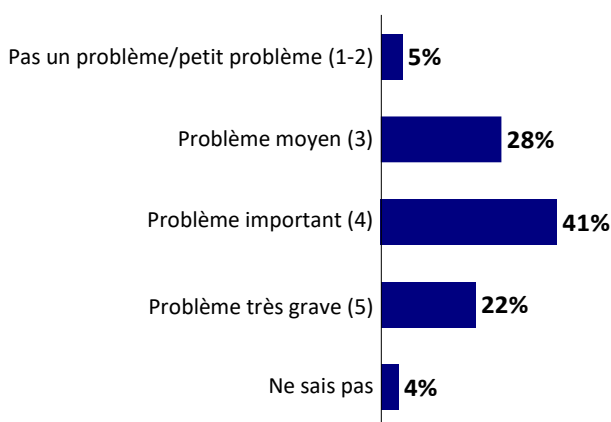
Je pense aux entreprises qui volent mes données et violent ma vie privée.

Portée perçue du problème

Sondage

Comme dans le cas des crimes financiers, deux Canadiens sur trois considèrent le crime organisé comme un problème, dont 41 % croient qu'il s'agit d'un problème important et 22 % le voient comme un problème très grave. Une personne sur quatre (28 %) y voit un problème moyen.

Graphique 18 : Portée perçue du problème



Q15 : Selon vous, à quel point le crime organisé représente-t-il un problème important au Canada?

Base : n=2008

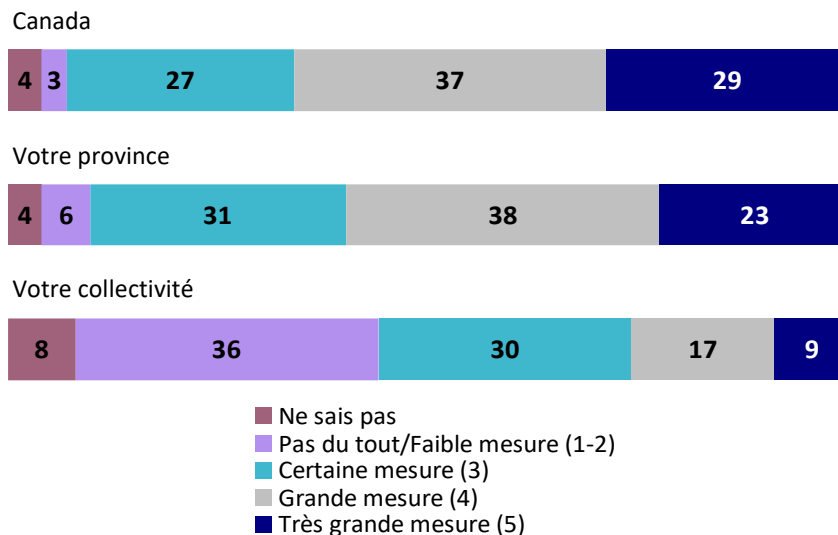
- Les personnes qui sont plus susceptibles de considérer le crime organisé comme un problème sont âgées de 55 ans ou plus (72 % chez les 55 à 64 ans et 80 % chez les 65 ans et plus). C'est également plus fréquent chez les résidents du Québec (68 %), chez les personnes n'ayant fait que des études secondaires (68 %) ou collégiales (67 %), chez les gens dont le revenu annuel du ménage est de moins de 60 000 dollars (68 %) et chez les résidents des régions rurales (68 %).
- Ceux qui considèrent le crime organisé comme un problème important ou très grave sont plus susceptibles que les autres répondants de le décrire comme étant de nature violente (62 % comparativement à 48 %).

Portée perçue dans sa propre région

Sondage

Comme dans le cas de la criminalité financière, environ deux Canadiens sur trois croient que le crime organisé existe dans une très grande mesure (37 %) ou dans une grande mesure (29 %) au Canada et dans leur province (61 % : 38 % dans une très grande mesure et 23 % dans une grande mesure). Presque personne ne croit qu'elle n'existe pas au moins dans une certaine mesure (3 % à 6 %). Cependant, relativement peu de répondants (26 %) croient que le crime organisé existe dans une très grande mesure (17 %) ou dans une grande mesure (9 %) dans leur collectivité. En fait, plus d'un Canadien sur trois (36 %) croit qu'il n'existe pas réellement dans sa collectivité.

Graphique 19 : Portée perçue dans sa propre région



Q16a-c. Dans quelle mesure pensez-vous que le crime organisé existe dans chacun des endroits suivants?

Base : n=2008

- Les personnes n'ayant fait que des études collégiales sont plus susceptibles (72 %) que celles ayant fait des études universitaires (55 %) de penser que le crime organisé est un problème **au Canada**. Les gens âgés de moins de 35 ans ont aussi moins tendance à voir cela comme un problème (55 %), tandis que les 45 ans et plus sont plus susceptibles de considérer le crime organisé comme un problème (71 % à 75 %). Les résidents des régions rurales sont également plus enclins à voir cela comme un problème (72 %), tandis que ceux des centres urbains sont moins susceptibles de le faire (62 %).
- Les habitants de la Colombie-Britannique (68 %) et de l'Ontario (67 %) et, dans une moindre mesure, de l'Atlantique (31 %) et des Prairies (47 %), sont plus enclins à croire que ce type de crime organisé constitue un problème **dans leur province**. Les répondants âgés de moins de 45 ans (54 %) ont moins tendance que ceux âgés de 55 à 64 ans (67 %) à voir le crime organisé comme un problème.
- Les résidents de la Colombie-Britannique sont plus susceptibles de considérer le crime organisé comme un problème **dans leur collectivité** (32 %), alors que cette situation est moins probable chez les résidents de l'Atlantique (13 %) et des Prairies (15 %). De façon plus globale, les personnes vivant dans des zones urbaines sont plus enclines à croire que le crime organisé est un problème dans leur collectivité (35 %), alors que seuls 13 % des résidents des régions rurales partagent cette croyance.
- Les gens qui considèrent le crime organisé comme un problème important ou grave sont beaucoup plus susceptibles de le considérer comme un phénomène fréquent au Canada (88 % comparativement à 30 % chez les autres répondants), dans leur province (79 % contre 32 %) et dans leur collectivité (35 % contre 11 %).

Certains participants déclarent que le crime organisé provient du Canada, d'autres sont d'avis qu'il vient d'autres pays. Souvent, les participants croient que le crime organisé du Canada est exploité à partir de grandes villes comme Toronto, Vancouver et Montréal. En raison de cette perception selon laquelle le crime organisé se concentre dans les grandes villes, plusieurs participants estiment ne pas être touchés par le crime organisé, car il n'a pas lieu dans leur ville ou dans leur région rurale. Parmi les autres pays mentionnés figurent la Chine et des pays d'Asie orientale, de l'Inde et du Mexique. Les types d'organisations mentionnées par les participants comprennent les gangs de motards, les gangs urbains, la mafia, les cartels et les triades.

Je pense aux tentatives de piratage et au blanchiment d'argent de la Russie.

Il s'agit d'opérations de plus grande envergure, dont certaines ont lieu au Canada, mais la plupart se font à l'extérieur du Canada, et nous ne pouvons pas dire d'où elles viennent.

Il y en a beaucoup de l'étranger. La Russie et la Corée du Nord sont des points chauds de la cybercriminalité. D'autres types de criminalité proviennent de pays baltes.

Je sais qu'il y a eu des fusillades de gangs dans des villes de l'Ontario et aussi la pègre à Montréal.

Ce sont des triades de Chine et des cartels du Mexique qui peuvent opérer à partir d'autre pays ou au Canada dans le commerce de la drogue ou la traite de personnes.

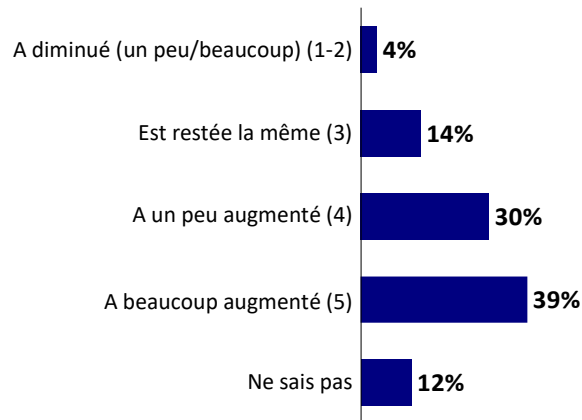
La criminalité en col blanc et la collecte et le stockage de données, comme le vol d'informations, me préoccupent. Les cartels et tout ça n'a pas vraiment d'incidence pour moi, mais le vol de mes données en a une.

Tendance perçue dans le crime organisé

Sondage

Deux Canadiens sur trois (69 %) croient que le crime organisé a augmenté par rapport à ce qu'il était il y a dix ans, 39 % des répondants estimant qu'il a beaucoup augmenté et 30 % affirmant qu'il a un peu augmenté. Cette croyance n'est cependant pas aussi universelle que les 87 % qui pensent que la criminalité financière a augmenté au cours des dix dernières années.

Graphique 20 : Tendance perçue dans le crime organisé



Q17 : Pensez-vous que le crime organisé a augmenté ou diminué au Canada par rapport à il y a dix ans?

Base : n=2008

- Les répondants qui considèrent que le crime organisé existe dans une très grande mesure (83 %) et qu'il est fréquent dans leur collectivité (82 %) sont plus susceptibles de croire qu'il est en hausse.

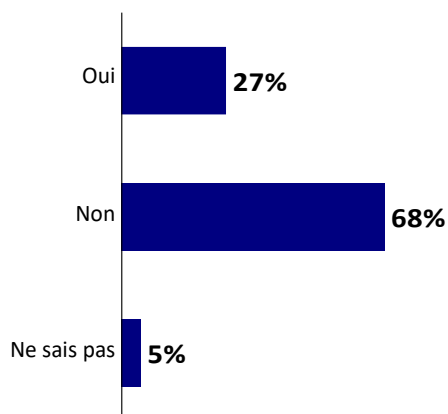
- Les personnes âgées de 55 ans ou plus (79 %) ont plus tendance à croire que le crime organisé augmente au fil des ans. C'est moins souvent le cas pour les personnes âgées de moins de 35 ans (54 %), pour les gens qui ont fait des études universitaires (60 %) et pour les résidents du Québec (61 %).

Information sur le crime organisé

Sondage

Un peu plus d'un Canadien sur quatre (27 %) déclarent avoir recherché de l'information sur le crime organisé, alors que 38 % auraient recherché de l'information sur la criminalité financière en général.

Graphique 21 : Fréquence de la recherche d'information sur le crime organisé



Q21. Avez-vous déjà recherché des informations sur le crime organisé?

Base : n=2008

- Les personnes qui considèrent le problème du crime organisé comme important (31 %) et croient qu'il existe dans une très grande mesure ou dans une grande mesure au sein de leur collectivité (34 %) sont plus susceptibles que les autres d'avoir recherché de l'information sur ce sujet.
- Les gens âgés de moins de 35 ans (33 %) sont plus susceptibles que les Canadiens de 45 ans ou plus (23 %) d'avoir recherché de l'information sur le crime organisé. Cela étant également le cas des hommes (32 %) par rapport aux femmes (22 %).

Compréhension des groupes touchés

Sondage

La plupart des gens (73 %) croient que tous les membres du grand public sont touchés par le crime organisé. Six Canadiens sur dix (60 %) pensent également que les personnes âgées sont un segment clé qui est touché.

Graphique 22 : Groupes touchés perçus



Q18. Quels groupes sont les plus souvent victimes du crime organisé? Est-ce...?

Base : n=2008

- Les personnes qui considèrent le problème du crime organisé comme grave sont plus susceptibles de considérer le grand public (80 % contre 62 % chez les autres répondants), les personnes âgées (67 % contre 50 %) et les enfants (41 % contre 22 %) comme des groupes touchés. Ceux qui considèrent le problème comme moins grave sont plus susceptibles que les autres de considérer les membres du crime organisé comme les personnes plus touchées (52 % contre 38 %). Il n’y a pas de différences selon le fait d’avoir recherché de l’information sur le crime organisé.
- Les résidents des Prairies (73 %) ont plus tendance que ceux des autres régions, à être d’avis que les personnes âgées sont le plus souvent touchées par le crime organisé.
- Les femmes sont plus susceptibles de mentionner les personnes âgées (64 %) ou les enfants (41 %) comme les groupes les plus souvent touchés que les hommes (57 % et 27 %, respectivement).
- Les personnes âgées de plus de 65 ans sont plus enclines que leurs homologues plus jeunes à dire que les personnes âgées (76 %) ou les enfants (41 %) sont plus souvent touchés. Celles

âgées de moins de 35 ans sont plus susceptibles de croire que les membres du crime organisé sont les gens les plus touchés.

- Les Canadiens titulaires d'un diplôme universitaire (50 %), ceux dont le revenu annuel du ménage est de plus de 100 000 dollars (48 %) et les résidents des banlieues (47 %) sont plus susceptibles de mentionner les membres du crime organisé.
- Les personnes nées à l'extérieur du Canada sont plus susceptibles d'identifier des enfants (44 %) que celles nées au Canada (32 %).

Reflétant les résultats du sondage, les participants sont divisés quant à connaître les personnes, si c'est le cas, que cible le crime organisé. Certains participants croient que tout le monde ressent les conséquences du crime organisé et que les activités ratissent large. D'autres affirment que les « Canadiens moyens » ne sont généralement pas directement touchés, mais que nous payons tous pour le crime organisé avec l'augmentation des prix, le coût des mesures de sécurité pour lutter contre le crime organisé et l'érosion du sentiment de sécurité, surtout dans des secteurs clés des grands centres urbains.

Pour ceux d'entre nous qui vivent dans des quartiers à faible revenu, il y a de la prostitution et de la drogue. Cela a une incidence sur votre vie, même si ce n'est pas du côté financier. Cela crée d'autres crimes.

Je pense que la plupart d'entre nous sont directement touchés, comme dans le cas de la violence entre gangs. Cependant, nous sommes tous indirectement touchés et nous en ressentons les conséquences plus globalement, comme dans le cas du blanchiment d'argent par le biais de l'immobilier, qui a des répercussions parce que cela réduit l'offre et augmente les prix.

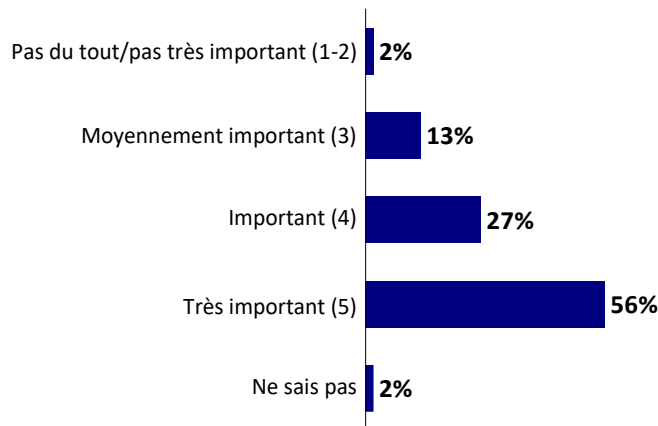
Cela nous touche tous indirectement. Les groupes du crime organisé ne me prennent pas directement mon argent, mais la méfiance que cela crée a des répercussions sur nous tous et nous en ressentons tous les effets en tant que consommateurs.

Importance des efforts du gouvernement

Sondage

Les Canadiens comprennent qu'il est important (83 %, dont 56 % affirment que c'est très important) que le gouvernement fédéral déploie des efforts pour lutter contre le crime organisé au Canada. Presque personne (2 %) ne croit que ceci n'est pas important.

Graphique 23 : Importance perçue des efforts du gouvernement



Q19 : À quel point est-il important que le gouvernement fédéral déploie des efforts pour lutter contre le crime organisé au Canada?

Base : n=2008

- Comparativement à leurs homologues, les répondants qui sont les plus susceptibles de croire que c'est important sont âgés de 55 ans ou plus (92 %), n'ont fait que des études secondaires (87 %) et sont nés à l'extérieur du Canada (89 %).
- La tendance est la même chez ceux qui perçoivent le problème du crime organisé comme important (94 %) et chez ceux qui croient que le crime organisé existe dans une très grande mesure ou dans une grande mesure dans leur collectivité (89 %).

Groupes de discussion

Les participants des groupes de discussion disent également être favorables au fait d'informer le public sur le crime organisé afin qu'il soit aux aguets et reste au courant de ce qui se passe dans leur collectivité. Certains conviennent que les renseignements ne comprendraient normalement pas les enquêtes en cours. Certains disent toutefois souhaiter davantage savoir

que le gouvernement concentre ses efforts sur la lutte contre le crime organisé que sur la diffusion d'information au public.

Les groupes responsables de la sécurité, comme la police et les premiers intervenants, devraient éduquer le public (et les politiciens) sur ce qui se passe dans nos collectivités.

Même si vous n'en êtes pas près, cela peut quand même vous nuire (comme si vous êtes au mauvais endroit au mauvais moment). Nous devrions être tenus au courant, même si ce sont des gangs et d'autres incidents, comme des fusillades et des attaques au couteau. Cela a toujours une incidence sur tout le monde, même si vous n'êtes pas la personne qui est abattue ou poignardée (conséquences psychologiques même s'il ne s'agit pas de votre sécurité physique ou financière).

Je m'intéresse moins au fait qu'ils nous en parlent et davantage au fait qu'ils en fassent plus. Je pense que nous faisons du très mauvais travail dans la lutte contre le crime organisé, comme le blanchiment d'argent. Nous avons une mauvaise réputation en tant que pays sur la scène internationale et nous sommes ciblés pour cette raison. Je préférerais que le gouvernement en fasse plus au lieu de nous en dire plus.

Si ce sont des activités graves du crime organisé, alors peut-être que je n'ai pas besoin de le savoir puisqu'il n'y a probablement aucun moyen pour moi de m'en protéger.

Je pense qu'il est plus important de mettre un terme à la criminalité financière que d'éduquer les gens à ce sujet. Ainsi, si on nous en parle, j'aimerais qu'on me dise qu'une opération de traite de personnes a été démantelée plutôt que d'apprendre que ce crime est monnaie courante dans mon quartier. J'aimerais savoir qu'ils sont fermes dans ce domaine et qu'ils appliquent des mesures dissuasives et des sanctions afin d'utiliser efficacement les ressources que nous leur donnons.

Interrogés sur la nécessité d'informer le public lorsque les activités du crime organisé comprennent la traite de personnes et l'exploitation d'enfants, certains participants sont d'avis que le public devrait être informé de toutes les activités qui ciblent des groupes vulnérables de la société et en tirent parti.

En ce qui concerne la traite de personnes, il est important de le souligner parce que les victimes proviennent des groupes plus vulnérables.

Le trafic de drogue peut parfois impliquer de jeunes enfants. J'ai entendu dire que le crime organisé les recrutait, alors c'est quelque chose qu'il faut aborder.

Tant que ça ne se fait pas d'une manière alarmiste. Nous ne voulons pas que les gens aient peur de tout le monde dans la collectivité, mais il est logique de sensibiliser les gens aux différentes façons dont certaines personnes peuvent essayer de profiter de vous, que ce soit sexuellement, dans le cadre de la traite de personnes ou d'une autre façon.

Je pense qu'il est important d'éduquer le public, en particulier dans des domaines comme la traite de personnes et la migration clandestine. C'est vraiment important d'éduquer le public. Il faut donc dire au public que ça existe et, de les informer des signes et des signaux d'alarme à prendre en compte et à surveiller.

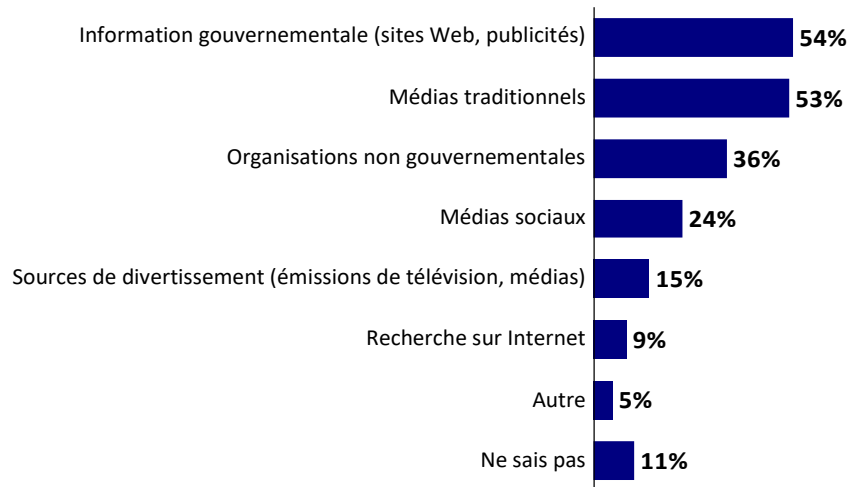
Nous ne comprenons pas toujours ce qui est impliqué ou nous ne faisons pas de liens entre les groupes criminels et les activités qui ont lieu dans nos propres collectivités. Nous devons donc être informés des liens entre le monde interlope et la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle, par exemple. C'est une réalité pour nous et nous nous soucions de le signaler et d'y mettre fin.

Sondage

Les sources d'information sur le crime organisé qui sont le plus souvent utilisées sont le gouvernement (54 %) et les médias traditionnels (53 %). Un répondant sur trois a recours à des organisations non gouvernementales (36 %) et 24 % utilisent les médias sociaux.

Parmi les personnes qui ont recherché de l'information sur le crime organisé, les principales sources sont les médias traditionnels (69 %), le gouvernement (52 %) et les organisations non gouvernementales (42 %). Trente-huit pour cent se tournent vers les médias sociaux et 24 % utilisent des sources de divertissement.

Graphique 24 : Sources d'information sur le crime organisé



Q21b. Où avez-vous cherché?/Où recherchiez-vous des informations sur le crime organisé?

Base : n=2008

- Les résidents de l'Alberta (46 %) sont plus susceptibles que ceux des autres régions du pays d'avoir consulté des organisations non gouvernementales pour obtenir des renseignements sur le crime organisé. C'est également le cas des personnes âgées de moins de 35 ans (42 %) et des gens ayant fait des études universitaires (44 %) par rapport à leurs homologues.
- Les Canadiens de plus de 65 ans ont plus tendance que tout autre groupe d'âge à citer les médias traditionnels (60 %), tandis que ceux de moins de 35 ans sont plus susceptibles de mentionner les médias sociaux (30 %) comme des sources d'information.

ANNEXES

A. DÉTAILS MÉTHODOLOGIQUES

L'échantillon du sondage était issu de notre panel *Probit*, dont les membres sont recrutés de façon aléatoire. Les panélistes de *Probit* ont été sélectionnés pour former une base de sondage hybride recruté sur des téléphones cellulaires et des lignes terrestres à l'aide d'un système à composition aléatoire. Avant de mener le sondage, l'instrument a été mis à l'essai auprès de 32 répondants (19 fois en anglais et 13 fois en français). Parmi les 32 cas inclus, 22 ont été remplis en ligne et 10 au téléphone. Des questions supplémentaires ont été intégrées à la version du prétest du questionnaire pour recueillir les impressions des répondants sur la durée, le rythme, la clarté des libellés et d'autres aspects. Des changements mineurs ont été apportés à la suite des essais, bien que quelques questions aient été enlevées pour respecter la durée voulue du sondage.

Le sondage, qui s'est déroulé entre le 11 et le 28 mars 2023, utilisait un questionnaire bilingue hébergé sur un serveur Web sécurisé sous le contrôle des Associés de recherche EKOS. Le courriel d'invitation comprenait une description et une explication de l'objectif du sondage (dans les deux langues), ainsi qu'un lien vers le site du sondage. La base de données du sondage a été mise au point en ayant recours à un numéro d'identification personnel (NIP), de façon à ce que seules les personnes détenant un NIP aient accès au sondage (le NIP était inclus dans le courriel d'invitation). Le questionnaire comprenait une préface qui présentait brièvement l'étude et la raison d'être de la recherche. Le message insistait également sur la nature volontaire et confidentielle du sondage. La collecte des données du sondage s'est faite dans le respect des normes du gouvernement du Canada lors de recherches sur l'opinion publique. Tous les membres invités du panel étaient informés de leur droit sous le régime des lois de protection de la vie privée ainsi que de la façon d'obtenir une copie de leurs réponses et des résultats du sondage.

En tout, 2 008 sondages ont été achevés, dont 83 au téléphone. Il fallait en moyenne onze minutes pour répondre au sondage en ligne et 16 minutes pour y répondre au téléphone (consultez l'introduction du sondage et le questionnaire à l'annexe B). Comme le montre le tableau 1, le taux de réponse global est de 31 %.

Tableau 1 : Taux de réponse

Résultat	No d'enregistrements
Total	7021
Non valide (adresse courriel ne pouvant recevoir de message ou numéro de téléphone n'étant pas une ligne directe)	393
Échantillon valide	6628
Non-réponse	4123
Refus	208
Partiellement rempli	262
Nombre total de non-réponse	4593
Inadmissible ⁹ /Quota rempli	27
Sondage terminé	2008
Taux de réponse	30,7 %

Les répondants étaient informés dans l'invitation que toutes leurs réponses étaient confidentielles et qu'aucune réponse ne serait liée à des noms précis.

À la suite de la collecte des renseignements, la base de données a fait l'objet d'un examen de la qualité, des valeurs aberrantes, des exigences en matière de codage et de la pondération à la construction de variables indépendantes, et a servi à observer les tendances des sous-groupes (p. ex. par âge, sexe, etc.) dans l'analyse. La pondération de l'échantillon se fonde sur les statistiques de la population concernant l'âge, la région et le genre, selon les données du recensement de 2021 pour le grand public.

⁹ 18 ans ou plus et résident du Canada

Le tableau suivant présente un profil de l'échantillon du sondage avec des pourcentages pondérés, à l'exception des distributions selon la région, l'âge et le genre.

Tableau 2 : Tableau démographique

	Total
<i>Quel est votre province ou territoire de résidence? (non pondéré)</i>	<i>n=2008</i>
Colombie-Britannique et Yukon	14 %
Alberta et Territoire du Nord-Ouest	11 %
Prairies (Manitoba et Saskatchewan)	6 %
Ontario et Nunavut	39 %
Québec	21 %
Maritimes	7 %
<i>Laquelle des catégories suivantes vous décrit le mieux votre lieu de résidence?</i>	<i>n=2008</i>
Zone urbaine	41 %
Zone suburbaine	30 %
Petite ville, zone rurale ou éloignée	28 %
Je préfère ne pas répondre	1 %
<i>Âge (non pondéré)</i>	<i>n=2008</i>
18 à 34 ans	26 %
35 à 44 ans	16 %
45 à 54 ans	15 %
55 à 64 ans	19 %
65 ans ou plus	24 %
<i>Sexe (non pondéré)</i>	<i>n=2008</i>
Homme	49 %
Femme	49 %
Autre identité sexuelle	1 %
Je préfère ne pas répondre	1 %
<i>Êtes-vous né(e) au Canada ou dans un autre pays?</i>	<i>n=2008</i>
Au Canada	86 %
Autre pays	13 %
Je préfère ne pas répondre	1 %

	Total
<i>Scolarité (combiné entre ES ou moins/Collège/Université)</i>	<i>n=2008</i>
École secondaire ou moins	28 %
Collège	34 %
Université	37 %
Je préfère ne pas répondre	1 %
<i>Revenu total du ménage</i>	<i>n=2008</i>
Moins de 40 000 \$	17 %
40 000 \$ à moins de 60 000 \$	12 %
60 000 \$ à moins de 80 000 \$	13 %
80 000 \$ à moins de 100 000 \$	13 %
100 000 \$ à moins de 150 000 \$	19 %
150 000 \$ et plus	16 %
Je préfère ne pas répondre	11 %

B. QUESTIONNAIRE

WINTRO

Online Intro

Merci d'avoir accepté de répondre à ce sondage. Toutes vos réponses resteront confidentielles. Quelques rappels avant de commencer. If you prefer to respond in English, please click on the English button.

Vous pouvez avoir la certitude que toutes vos réponses demeureront totalement confidentielles (ce qui veut dire que personne ne sera associé aux résultats du sondage – les résultats seront plutôt combinés pour protéger la confidentialité des répondants). Vous êtes tout à fait libre de participer ou non au sondage. Cette étude, gérée par les Associés de recherche EKOS, respecte les exigences de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Pour consulter notre politique de confidentialité, cliquez ici. Le sondage est enregistré auprès des Services de vérification des recherches du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien (CRIC). Cliquez ici si vous souhaitez vérifier son authenticité (code de projet : 20230302-EK218).

DIRECTIVES

Sur chaque écran, après avoir choisi votre réponse, cliquez sur les boutons « Continuer » ou « Retour » au bas de l'écran pour avancer ou reculer dans le questionnaire.

Si vous quittez le sondage avant d'avoir terminé, vous pourrez y revenir plus tard au moyen de l'adresse URL et vous obtiendrez la page où vous étiez en quittant. Les réponses que vous aurez données jusque-là auront été sauvegardées.

Pour toute question sur la façon de répondre au sondage, veuillez téléphoner à EKOS, au 1-866-211-8881, ou par courriel, à l'adresse online@ekos.com. Nous vous remercions d'avance pour votre participation.

PINTRO

Phone Intro

Bonjour/bonsoir, je m'appelle... et je travaille pour les Associés de recherche EKOS. Pourrais-je parler à _____?

Nous menons un sondage auprès de Canadiens et Canadiennes âgés de 18 ans ou plus. Le sondage recueille des opinions sur la criminalité financière au Canada. Je tiens à vous assurer que nous ne vendons ni ne sollicitons quoi que ce soit.

Vous êtes tout à fait libre de participer ou non au présent sondage et toutes vos réponses demeureront confidentielles. Cette étude est gérée en conformité avec les exigences de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Les résultats ne seront pas communiqués de façon individuelle, mais pour des groupes de vingt personnes ou plus afin de protéger la confidentialité des répondants. Votre décision d'y prendre part ou non n'aura aucune répercussion sur les démarches que vous pourriez entreprendre auprès du gouvernement du

Canada. Le sondage est enregistré auprès des Services de vérification des recherches du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien (CRIC).

Puis-je commencer?

SI ON VOUS DEMANDE : Visitez le

<https://canadianresearchinsightscouncil.ca/rvs/home/?lang=fr> si vous souhaitez vérifier son authenticité (code de projet : 20230302-EK218).

SI ON VOUS DEMANDE : vous devriez pouvoir répondre au sondage en environ 10 minutes.

Continuer	1
Refus (REMERCIEZ ET METTEZ FIN À L'APPEL)	2

PRIV

Cet appel peut être enregistré pour contrôle de la qualité ou formation.

QPROV

Quelle est votre province ou territoire de résidence?

Alberta	1
Colombie-Britannique	2
Manitoba	3
Nouveau-Brunswick	4
Terre-Neuve-et-Labrador	5
Nouvelle-Écosse	6
Ontario	7
Île-du-Prince-Édouard	8
Québec	9
Saskatchewan	10
Territoire du Nord-Ouest	11
Nunavut	12
Yukon	13
Je préfère ne pas répondre	99

QPOSTC

Pour nous assurer d'inclure des personnes de toutes les régions du Canada, quels sont les trois premiers caractères de votre code postal?

Veuillez préciser :	77
Je préfère ne pas répondre	99

QAREA

Laquelle des catégories suivantes vous décrit le mieux votre lieu de résidence?

Zone urbaine	1
Zone suburbaine	2
Petite ville, zone rurale ou éloignée	3
Communauté autochtone	4
Je préfère ne pas répondre	99

QAGEX

En quelle année êtes-vous né(e)?

Année :	7777
2006 ou plus récent	9998
Je préfère ne pas répondre	9999

QAGEA

Avez-vous au moins 18 ans?

Oui	1
Non	2
Je préfère ne pas répondre	99

QAGEY

À quel groupe d'âge appartenez-vous parmi les catégories suivantes?

Moins de 18 ans	1
De 18 à 24 ans	2
De 25 à 34 ans	3
De 35 à 44 ans	4
De 45 à 54 ans	5
De 55 à 64 ans	6
65 ans ou plus	7
Je préfère ne pas répondre	99

QSEX

Quel est votre genre?

Homme	1
Femme	2
Autre identité sexuelle	3
Je préfère ne pas répondre	99

QNOTE

L'objectif du présent sondage est d'obtenir vos points de vue sur la criminalité financière au Canada. De manière générale, la criminalité financière fait allusion à une vaste catégorie d'activités criminelles où l'élément prédominant est l'utilisation d'argent, d'éléments financiers ou d'actifs dans le but d'obtenir un avantage financier, ce qui peut inclure des activités comme la fraude [Hover: Tromperie injustifiée ou criminelle visant à générer un gain financier ou personnel.], le blanchiment d'argent [Hover : Processus par lequel une personne convertit ou transfère de l'argent ou d'autres actifs générés par une activité illégale afin de cacher ou de dissimuler leurs origines illégales.], la cybercriminalité [Hover : « Peut » comprendre des activités comme des escroqueries, des programmes malveillants et le vol d'informations sur Internet.] et le crime en col blanc [Hover : Le terme « crime en col blanc » fait référence à un crime à motivation financière, non violent ou non directement violent commis par des individus, des entreprises et des professionnels du gouvernement.]. Les profits générés par ces crimes financent ensuite d'autres activités illégales.

Q1

Selon vous, à quel point les crimes financiers, y compris la fraude, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et le crime en col blanc, constituent-ils un grand problème au Canada à l'heure actuelle?

Pas du tout un problème	1
Pas un très grand problème	2
Problème moyen	3
Problème important	4
Problème très grave	5
Je ne sais pas	99

Q1B

Pensez-vous que la criminalité financière (y compris la fraude, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et le crime en col blanc) a augmenté ou diminué au Canada par rapport à il y a dix ans?

Elle a beaucoup diminué	1
Elle a un peu diminué	2
Elle est restée la même	3
Elle a un peu augmenté	4
Elle a beaucoup augmenté	5
Je ne sais pas	99

PREQ2

Dans quelle mesure pensez-vous que la fraude, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et le crime en col blanc existent dans chacun des endroits suivants :

Q2A

Votre collectivité

Pas du tout	1
Faible mesure	2
Certaine mesure	3
Grande mesure	4
Très grande mesure	5
Je ne sais pas	99

Q2B

Votre province

Pas du tout	1
Faible mesure	2
Certaine mesure	3
Grande mesure	4
Très grande mesure	5
Je ne sais pas	99

Q2C

Au Canada

Pas du tout	1
Faible mesure	2
Certaine mesure	3
Grande mesure	4
Très grande mesure	5
Je ne sais pas	99

Q3

Au cours de la prochaine année, à quel point croyez-vous qu'il est probable que vous soyez victime de criminalité financière (y compris de fraude, de blanchiment d'argent, de cybercriminalité ou de crime en col blanc)?

Pas du tout probable	1
Pas très probable	2
Moyennement probable	3
Probable	4
Très probable	5
Je ne sais pas	99

Q4

Est-ce que vous ou une personne proche de vous avez-vous été personnellement victime de fraude, de blanchiment d'argent, de cybercriminalité ou de crime en col blanc?

Oui, j'ai été	1
Oui, quelqu'un a été	2
Non	3
Je ne sais pas	98
Je préfère ne pas répondre	99

Q5

Avez-vous entendu, vu ou lu quoi que ce soit que commande le gouvernement fédéral pour transmettre aux Canadiens des renseignements au sujet de la fraude, du blanchiment d'argent, de la cybercriminalité et du crime en col blanc (ce que c'est, les types d'activités que cela comprend, la menace que ces activités représentent pour les Canadiens, la façon de se protéger contre ces types de crimes)?

Oui	1
Non	2
Je ne me rappelle pas	99

Q5B

Selon vous, dans quelle mesure ces campagnes ont-elles été efficaces pour transmettre aux Canadiens des renseignements au sujet de la fraude, du blanchiment d'argent, de la cybercriminalité et du crime en col blanc au Canada?

Pas du tout efficaces	1
Pas très efficaces	2
Moyennement efficaces	3
Efficaces	4
Très efficaces	5
Je ne sais pas	99

Q5C

À quel point êtes-vous bien préparé(e) pour faire face à une menace de fraude, de blanchiment d'argent, de cybercriminalité ou de crime en col blanc?

Pas du tout préparé(e)	1
Pas très préparé(e)	2
Moyennement préparé(e)	3
Préparé(e)	4
Très préparé(e)	5
Je ne sais pas	99

Q6

Avez-vous déjà recherché des informations sur les crimes financiers, comme la fraude, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et le crime en col blanc?

Oui	1
Non	2
Je ne me rappelle pas	99

Q6B [1,8]

<[Q6 = 1]Où avez-vous cherché?[Q6 = 2,99]Où recherchiez-vous des informations sur les crimes financiers, comme la fraude, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et le crime en col blanc?>

Choisissez toutes les réponses pertinentes

Médias traditionnels	1
Médias sociaux	2
Sources de divertissement (émissions de télévision, médias)	3
Information gouvernementale (sites Web, publicités)	4
Organisations non gouvernementales	5
Google	6
Sites Web d'organismes d'application de la loi	7
Autre réponse (préciser)	77
Je ne sais pas	99

PREQ6C

À quel point est-il important que le gouvernement fédéral transmette aux Canadiens des renseignements sur les sujets suivants?

Q6CA

La nature de la fraude, du blanchiment d'argent, de la cybercriminalité et du crime en col blanc au Canada (p. ex., activités, ampleur des risques, personnes qui commettent ces crimes, personnes visées par ces crimes).

Pas important	1
Assez important	2
Moyennement important	3
Très important	4
Je ne sais pas	99

Q6CB

Les mesures que prend le gouvernement en lien avec la fraude, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et le crime en col blanc.

Pas important	1
Assez important	2
Moyennement important	3
Très important	4
Je ne sais pas	99

Q6CC

Les endroits où obtenir des informations sur ces sujets.

Pas important	1
Assez important	2
Moyennement important	3
Très important	4
Je ne sais pas	99

Q7

Avez-vous entendu, vu ou lu quoi que ce soit au sujet des efforts déployés au niveau fédéral pour lutter contre la fraude, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et le crime en col blanc au Canada?

Oui	1
Non	2
Je ne me rappelle pas	99

Q7B [1,5]

De quels sujets parmi les suivants avez-vous entendu parler?

Choisissez toutes les réponses pertinentes

Police fédérale de la GRC	1
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE)	2
Direction des enquêtes criminelles de l'Agence du revenu du Canada	3

Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)	4
Autre réponse (veuillez préciser)	77
Aucune de ces réponses	98
Je ne sais pas	99

Q8

Selon vous, dans quelle mesure les efforts du gouvernement fédéral pour lutter contre la fraude, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et le crime en col blanc au Canada sont-ils efficaces?

Pas du tout efficaces	1
Pas très efficaces	2
Moyennement efficaces	3
Efficaces	4
Très efficaces	5
Je ne sais pas	99

Q12 [1,6]

Parmi les énoncés suivants, lequel semble être la meilleure indication que les efforts de lutte contre le *blanchiment d'argent* portent des fruits au Canada?

Choisissez toutes les réponses pertinentes

Nombre de cas où des activités ont été interrompues	1
Nombre d'accusations portées	2
Nombre de condamnations	3
Volume ou valeur en dollars des actifs saisis	4
Baisse des cas signalés de blanchiment d'argent au Canada	5
Autre réponse (préciser)	77
Je ne sais pas	99

QNOTE2

Les prochaines questions portent sur vos perceptions du crime organisé au Canada, défini comme des activités criminelles qui sont planifiées et contrôlées par des groupes puissants, et menées à grande échelle.

Q13 [1,5]

Qu'est-ce que vous considérez comme des caractéristiques du crime organisé au Canada?

Choisissez toutes les réponses pertinentes

Participation de gangs	1
Participation de la mafia	2
Crime de nature violente	3
Crime de nature prédatrice	4
Autres caractéristiques (préciser)	77
Je ne sais pas	99

Q14 [1,11]

Parmi les activités suivantes, lesquelles sont souvent menées par le crime organisé au Canada?

Choisissez toutes les réponses pertinentes

Vol d'identité	1
Traite de personnes	2
Crimes sexuels contre des enfants	3
Fraude financière et par carte de crédit	5
Biens de contrefaçon	6
Vol de voiture	7
Importation et vente de drogues	8
Cybercriminalité	9
Blanchiment d'argent	10
Crime violent	11
Autre réponse (préciser)	77
Je ne sais pas	99

Q15

Selon vous, à quel point le crime organisé représente-t-il un problème important au Canada?

Pas du tout un problème	1
Pas un grand problème	2
Problème moyen	3
Problème important	4
Problème très grave	5
Je ne sais pas	99

PREQ16

Dans quelle mesure pensez-vous que le crime organisé existe dans chacun des endroits suivants :

Q16A

Votre collectivité

Pas du tout	1
Faible mesure	2
Certaine mesure	3
Grande mesure	4
Trèse grande mesure	5
Je ne sais pas	99

Q16B

Votre province

Pas du tout	1
Faible mesure	2
Certaine mesure	3
Grande mesure	4
Trèse grande mesure	5
Je ne sais pas	99

Q16C

Au Canada	
Pas du tout	1
Faible mesure	2
Certaine mesure	3
Grande mesure	4
Très grande mesure	5
Je ne sais pas	99

Q17

Pensez-vous que le crime organisé a augmenté ou diminué au Canada par rapport à il y a dix ans?

Il a beaucoup diminué	1
Il a un peu diminué	2
Il est resté le même	3
Il a un peu augmenté	4
Il a beaucoup augmenté	5
Je ne sais pas	99

Q18 [1,10]

Quels groupes sont les plus souvent victimes du crime organisé? Est-ce...?

Choisissez toutes les réponses pertinentes

Les membres du crime organisé	1
Le grand public	2
Les personnes âgées	3
Les enfants	4
Autres groupes (préciser)	77
Je ne sais pas	99

Q19

À quel point est-il important que le gouvernement fédéral déploie des efforts pour lutter contre le crime organisé au Canada?

Pas du tout important	1
Pas très important	2
Moyennement important	3
Important	4
Très important	5
Je ne sais pas	99

Q21

Avez-vous déjà recherché des informations sur le crime organisé?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q21B [1,6]

<[Q21 = 1]Où avez-vous cherché?[Q21 = 2,99]Où recherchiez-vous des informations sur le crime organisé?>

Choisissez toutes les réponses pertinentes

Médias traditionnels	1
Médias sociaux	2
Sources de divertissement (émissions de télévision, médias)	3
Information gouvernementale (sites Web, publicités)	4
Organisations non gouvernementales	5
Autre réponse (préciser)	77
Je ne sais pas	99

QDEMO

Pour terminer, nous avons quelques questions à vous poser sur vous à des fins statistiques. Ayez l'assurance que vos réponses resteront strictement confidentielles.

QBORN

Êtes-vous né(e) au Canada ou dans un autre pays?

Canada	1
Autre pays, veuillez préciser :	77
Je préfère ne pas répondre	99

QEDUC

Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez terminé?

8e année ou moins	1
Études secondaires non terminées	2
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	3
Apprentissage enregistré ou diplôme ou certificat d'une école de métiers	4
Collège, CEGEP, ou certificat ou diplôme non universitaire	5
Certificat universitaire ou diplôme inférieur au baccalauréat	6
Baccalauréat	7
Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	8
Je préfère ne pas répondre	99

QINC

Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux le revenu total de votre ménage? C'est-à-dire, le revenu total de toutes les personnes de votre ménage avant impôts.

Moins de 20 000 \$	1
De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$	2
De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$	3
De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$	4
De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$	5
De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$	6
150 000 \$ et plus	7
Je préfère ne pas répondre	99

THNK

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce sondage. Nous vous en sommes reconnaissants. Vos réponses ont été enregistrées et vous pouvez maintenant fermer la fenêtre de votre navigateur.

THNK2***Screened-out***

Malheureusement, sur la base de vos réponses, vous n'êtes pas admissible à participer à ce sondage. Merci de nous avoir accordé de votre temps!

C. GUIDE DU MODÉRATEUR

1. INTRODUCTION (5 MINUTES)

- Je représente les Associés de recherche EKOS (rappelez-vous d'utiliser uniquement le prénom du modérateur et des participants). Ces groupes sont organisés pour le Centre de coordination contre la criminalité financière, qui fait partie de Sécurité publique Canada. Nous parlerons de vos perceptions et de vos connaissances en matière de criminalité financière, notamment de blanchiment d'argent, de fraude et de cybersécurité.
- Cette recherche aidera le gouvernement du Canada à planifier des activités de communications conçues pour augmenter la sensibilisation des Canadiens à ces éléments des crimes financiers.
- Ce groupe fait partie d'une série de groupes de discussion en ligne avec des Canadiens et Canadiennes de partout au pays. Cette séance durera environ 90 minutes. Je vais brièvement vous expliquer le format et les « règles de base » :
- La discussion est enregistrée afin que je puisse écouter ce que tout le monde a à dire sans trop me soucier de prendre des notes.
- Lors de discussions de groupe en ligne, la vie privée et la confidentialité des participants et participantes à la recherche ne peuvent pas être garanties à l'égard des autres participants. Cependant, seuls les prénoms seront utilisés afin de protéger la confidentialité. Pour la même raison, veuillez ne pas prendre de captures d'écran ou enregistrer la discussion. Tous les **enregistrements seront également supprimés une fois l'étude terminée**.
- Des observateurs du gouvernement du Canada sont également connectés pour connaître directement vos opinions. Nous leur avons demandé de traiter le contenu de ces discussions comme du matériel confidentiel.
- Les résultats de ces discussions seront rendus publics par l'entremise de Bibliothèque et Archives Canada dans un délai d'environ six mois.
- Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses et aucune expertise n'est requise. Nous cherchons simplement à obtenir vos opinions sincères.
- Veuillez essayer de parler à tour de rôle et de respecter les opinions d'autrui.
- Il est permis d'être en désaccord. Exprimez-vous, même si vous vous croyez la seule personne à être d'un certain avis. Chacun de vous pouvez avoir vécu des expériences différentes et diverger d'opinion.
- Mon rôle est d'amener les sujets à débattre, de surveiller l'heure et de voir à ce que chacun ait la chance de participer. Nous ne travaillons pas pour le gouvernement du Canada.
- Veuillez vous assurer d'être à un endroit silencieux et exempt de distractions. Nous vous demandons toute votre attention pour cette discussion.

2. MISE EN CONTEXTE (5 MINUTES)

Faisons le tour du groupe pour que chacun puisse nous dire dans quelle partie du pays il habite, et indiquer s'il s'agit d'une collectivité urbaine ou rurale.

3. COMPRÉHENSION DES CRIMES FINANCIERS (35 MINUTES)

1. Quels types d'activités associez-vous à la criminalité financière?
 - a. Qu'est-ce qui détermine qu'un crime est un « crime financier »? Est-ce un crime motivé par un gain financier ou y a-t-il une distinction? (Qu'est-ce que c'est?)
 - i. Pistes de réponse : vente de biens volés, détournement, jeu illégal, conflit d'intérêts.
 - b. Quels sont certains des effets ou retombées de ces types de crime pour ceux qui les subissent ou pour la société canadienne en général?
2. Selon vous, à quel point la criminalité financière constitue-t-elle un problème au Canada aujourd'hui? Personnellement, qu'en pensez-vous?
 - a. Est-ce différent que ce que l'on voit dans d'autres pays?
 - b. Quel rôle Internet joue-t-elle dans l'ampleur de la criminalité financière?
3. Pensez-vous que la criminalité financière est plus souvent commise par des individus travaillant seuls ou par des groupes ou réseaux plus importants qui collaborent de façon plus organisée?
 - a. Pensez-vous que plus de crimes financiers sont commis dans votre collectivité ou dans votre province, ailleurs au Canada ou dans d'autres pays du monde?
4. Selon vous, quels groupes sont les plus souvent touchés ou ciblés par les crimes financiers?
5. Y a-t-il une stigmatisation à l'égard des victimes de crimes financiers?
 - a. Est-ce que le fait de « se faire avoir par une escroquerie » est une source d'embarras?
 - b. Pourquoi croyez-vous que c'est le cas?
 - c. À quoi cela mène-t-il (p. ex., dénonciations insuffisantes)?
 - d. Pensez-vous que cela contribue au succès de ces types de crimes (c.-à-d., les criminels savent que les gens sentiront de l'embarras)?
6. Quels sont les types de mesures que les gens prennent généralement pour se protéger contre les crimes financiers?
7. Sentez-vous que vous avez la préparation requise pour faire face à une tentative de crime financier? Vous sentez-vous vulnérable?
 - a. Pourquoi donc?
 - b. Vous sentez-vous plus vulnérable à la criminalité financière qu'à d'autres crimes ou est-ce la même chose?

- c. Si vous vous sentez plus vulnérable, pourquoi? Qu'est-ce qui fait que vous vous sentez plus vulnérable ou à risque en matière de criminalité financière (probabilité, répercussions, autre chose)?
8. Nous sommes nombreux à avoir été victimes d'un crime financier. Avez-vous déjà été victime d'un crime financier? Pouvez-vous le décrire brièvement et nous parler des conséquences pour vous?

4. INFORMATION SUR LES CRIMES FINANCIERS (35 MINUTES)

9. Pour tous ceux qui ont recherché de l'information sur les crimes financiers, qu'est-ce qui vous a incité à le faire? Est-ce qu'il s'agit de quelque chose que vous avez entendu ou lu? D'une préoccupation particulière que vous avez ressentie?
10. Pour tous ceux qui ont recherché de l'information sur les crimes financiers, quelles **sources** avez-vous consultées?
- a. Pourquoi avez-vous eu recours à ces sources (c'est-à-dire, crédibles ou dignes de confiance, plus faciles à comprendre)?
 - i. Si vous utilisez des médias traditionnels, quels sont des exemples de sources que vous utilisez?
 - b. Qu'est-ce qui fait qu'une source est fiable ou digne de confiance? Pourquoi?
11. Y a-t-il suffisamment d'informations sur les crimes financiers (c'est-à-dire ce qu'ils sont, les personnes qui les perpétuent, la préparation, les raisons pour lesquelles il faut les dénoncer)? S'agit-il du bon type d'informations?
- a. Qu'est-ce que vous voudriez le plus savoir?
 - b. Quel serait le moyen le plus simple d'obtenir ces informations (site Web, balado, blogue, vidéo pratique)?
12. Est-il **important que les Canadiens** sachent **ce que fait le gouvernement fédéral** pour **lutter contre** les crimes financiers? Pourquoi donc?
13. Selon vous, à quel point le Canada fait-il bien en matière de lutte contre les crimes financiers? Pourquoi pensez-vous cela?
- a. Le gouvernement met-il suffisamment l'accent sur la lutte contre la criminalité financière? Le gouvernement devrait-il faire de cette question une priorité plus élevée ou moins élevée que d'autres questions?
14. À quel point avez-vous la **conviction** que la **police fait du bon travail** dans les enquêtes et les poursuites en matière de criminalité financière? Pourquoi donc?
15. Est-il important que les Canadiens sachent ce que fait le gouvernement pour **éduquer** le public sur ce que sont ces crimes et sur la façon de s'en protéger?

16. Quelle est la façon la plus efficace de mesurer le rendement du gouvernement dans la lutte contre la criminalité financière?
- En tant que Canadien(ne) et contribuable, que voulez-vous le plus savoir pour avoir des preuves qu'il y a des progrès dans ce domaine?
17. Pensez-vous que le **Canada devrait travailler avec d'autres pays** pour lutter contre la criminalité financière? Le cas échéant, dans quelle mesure? Si ce n'est pas le cas, pourquoi?
- À quel point cela devrait-il constituer une priorité?

5. COMPRÉHENSION DU CRIME ORGANISÉ (15 MINUTES)

18. Quand vous pensez au **crime organisé**, qu'est-ce qui vous vient à l'esprit?
- Quels types d'**activités** associez-vous au crime organisé?
 - Quelles sont certaines **caractéristiques** du crime organisé? Comment est-il monté ou utilisé?
 - Selon vous, de quels types de groupes est formé le crime organisé? L'associez-vous à un certain statut socioéconomique, par exemple?
 - D'où se fait le crime organisé (votre collectivité, votre province, le Canada ou d'autres pays)?

Définition : Une organisation criminelle désigne un groupe composé d'au moins trois personnes se trouvant au Canada ou à l'étranger, qui travaillent ensemble pour commettre un crime grave; c'est-à-dire un acte criminel dont l'objectif est d'obtenir un avantage matériel ou financier.

19. Pensez-vous que le crime organisé **touche les Canadien(ne)s moyen(ne)s**?
- De quelles façons le crime organisé touche-t-il les Canadiens?
20. Selon vous, **qui** est le plus souvent touché ou ciblé par le crime organisé?
- Certains groupes sont-ils plus vulnérables que d'autres? Quels groupes? Pourquoi?
21. Avez-vous recherché des informations sur le crime organisé?
- Qu'est-ce qui vous a incité à rechercher ce type d'informations?
22. Est-il important que le **gouvernement fédéral participe à l'éducation du public** au sujet du crime organisé (ce qu'il implique, qui est visé, comment s'en protéger)?
23. L'éducation du public a-t-elle le même niveau d'importance ou de priorité lorsqu'il s'agit de l'exploitation sexuelle des enfants, élément lié à la traite de personnes? Par traite de personnes, nous entendons transport ou coercition illégaux de personnes pour tirer avantage de leur travail ou de leur service, souvent par le travail forcé ou l'exploitation sexuelle.
- Si c'est plus important ou moins important, pourquoi?
 - Qu'en est-il de l'importation et de la vente de drogues?

6. CONCLUSION (2 MINUTES)

24. Y a-t-il quelque chose que nous n'avons pas abordé ou que vous aimeriez ajouter avant que la discussion prenne fin?

Informez les participants de l'incitatif de participation qui sera envoyée dans quelques jours par virement électronique, sauf indication contraire.